43e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 50 16 DECEMBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète .... 18 fr. / Édition partielle .... 12 fr.
ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 25 novembre 1926.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 31.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. L'Eglise en Chine, 785. — II. Consécration des Evêques chinois à Rome, 789. — III. Anarchie chinoise, 792. — IV. En Irlande, 794. — V. Pilate, paysans, Veuillot, magistrature, 797 ; vieillesse, paresse, péchés d'omission, enquête chez les étudiants, à propos de la conférence Wrangel, les *Etudes*, 798.

Questions de science ecclésiastique. — En quoi consistait l'absolution accordée aux *lapsi* par les martyrs ? 799. — Y a-t-il messe valide si, par suite d'erreur involontaire, le prêtre ne consacre validement qu'une seule espèce ? 799. — La défense faite aux Supérieurs de confesser leurs élèves englobe-t-elle aussi les externes ? 799. — La juridiction fait-elle partie de l'essence du sacrement de Pénitence ? Les Grecs schismatiques donnent-ils validement l'absolution ? 800. — Un prêtre a-t-il communiqué *in sacris* avec les hérétiques en suivant l'office du soir de Westminster ? 800. — Le vicaire-économe a-t-il juridiction pour faire les mariages ? 800.

PRÉDICATION

Sermons pour Noël. — I. L'amour de Dieu pour le monde, 609. — II. La gloire de Dieu, 613.

Pour le Jour de l'an. — Nos comptes et nos espérances, 614.

Cours de prônes sur le Credo. — XXXVIII. L'enfance obéissante de Jésus à Nazareth, 616.

Vingt prônes sur le mariage. — XVIII. Obligation pour les parents d'assurer le bon accord au foyer de leurs enfants, 618 — XIX. Fidélité mutuelle et perpétuelle, 620. — XX. Le célibat chrétien, 622.

Echéance du 1er janvier

1° Abonnés de France. — Ainsi que nous le faisons d'habitude, nous considérerons comme désireux de rester *abonnés pour 1927* les abonnés actuels qui ne nous feront pas savoir leur volonté de cesser l'abonnement. Donc, *à moins d'avis contraire de l'abonné,* les abonnements de 1926 seront continués en 1927.

2° Abonnés de l'Etranger. — C'est le contraire des abonnés de France : *cesseront* au 31 décembre les abonnements qui n'auront pas été renouvelés. Nous prions donc nos chers abonnés plus ou moins éloignés de ne point se mettre en retard, s'ils veulent ne pas subir d'interruption dans le service de la Revue.

3° Prix. — Nous les maintenons au même tarif qu'en 1926. C'est donc, pour la France, 18 ou 12 fr. suivant l'édition. — Pour l'Etranger, voir les conditions détaillées sur la couverture du 25 novembre. — Pour l'*Italie,* qui fait payer le port à plein tarif, nous sommes obligés de demander, afin de récupérer nos frais de port, 35 f. 50 ou 27 f. 50 suivant l'édition : valeur en francs ou en lires décomptées au cours du change le jour de l'envoi.

PETIT COURRIER

Q. — Existe-t-il une traduction française de la légende des Saints qui se trouve dans le Bréviaire ?

R. — Dret et Lerouge. *Vies des Saints traduites des légendes du Bréviaire,* in-12 de 750 p., Paris, Beauchesne.

Q. — Voudriez-vous m'indiquer des ouvrages pour préparer trois instructions sur l'Œuvre des vocations sacerdotales ?

R. — Nous ne savons pas à quel point de vue vous voulez vous placer, ni devant quel auditoire vous voulez traiter ce sujet, qui comporte tant

d'aspects différents. — Voyez toujours des livres comme *La Vocation*, de Lahitton, Paris, Beauchesne ; *Futurs prêtres*, de Grimaud, Téqui ; *Serai-je prêtre ?* de Millot, Lethielleux ; le compte rendu du Congrès de 1925, dont titres donnés ici-même, p. 102 (22 avril) ; etc. ; — et pour bibliographie complète du sujet en même temps que pour thèmes d'instructions, voyez la revue *Le Recrutement sacerdotal*, bimestriel, 7 f. par an (Etranger, 9 f.) aux bureaux de l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer une petite revue pratique pour aider une jeune maman à donner elle-même l'instruction primaire à ses garçons, la paroisse n'ayant pas d'école libre ?

R. — Demandez aux bureaux de *L'Ecole*, Paris, rue des Sts-Pères, 76.

Q. — Pour me faciliter un travail qui consisterait à mettre en parallèle la décadence de Rome ou celle de Byzance et la décadence de notre époque, pourriez-vous m'indiquer quelques ouvrages où ce sujet serait déjà traité, ou qui retraceraient l'histoire de Rome et celle de Byzance d'un point de vue tel que la comparaison avec notre époque soit aisée à établir ?

R. — Voir Ozanam, *La Civilisation au Ve siècle*, 2 vol., Paris, Gabalda.

Q. — Je cherche des ouvrages pour conférences à des jeunes gens, garçons, filles, femmes et hommes ; conférences pratiques, pas trop mystiques et pas trop longues, sur les devoirs chrétiens, moraux et sociaux de ces catégories d'auditeurs.

R. — Voir les ouvrages de Baumard, Vaudon, Feige, Vuillermet, rappelés l'autre jour, *couv.* p. 294 ; — Millot, pour jeunes gens et pour jeunes filles, chez Téqui ; — choisir dans la série de Mgr Gibier, *Les Devoirs de l'heure présente*, 10 vol. à 8 f. l'un, Lethielleux ; choisir entre tant d'autres livres analysés ici, analyses accompagnées d'indications qui vous permettront de faire en connaissance de cause le choix éclairé que vous seul êtes à même de faire sur place.

Q. — Prière de m'indiquer un ouvrage qui m'aiderait à donner un petit cours de politesse à un groupe (mi-bourgeois, mi-ouvrier) de Jeunesse Catholique.

R. — Ligonnet, chez de Gigord ; — Demore, chez Téqui ; — Texier, *La charité chez les jeunes*, Téqui.

Q. — Où trouverait-on des éditions corrigées des deux romans évangéliques *Quo vadis* et *Ben Hur* ?

R. — *Quo vadis*, « *Roman des temps néroniens*, » porte le sous-titre, donc non proprement évangélique, trad. fr., expurgée à l'usage de la jeunesse, in 12 de 622 p., 12 f., Lethielleux ; — *Ben Hur*, traduit par l'abbé Mazoyer, in-12 de 692 p., 10 f., Lethielleux. — *Quo vadis* est un roman chrétien, œuvre d'un des plus grands noms de la littérature polonaise catholique de notre temps, mais avec des peintures de mœurs impériales qui, sans dépasser la mesure de ce que peut se permettre un historien honnête, appelaient cependant, *ad usum Delphini*, quelques retouches : l'auteur lui-même, Sienkiewicz, a d'ailleurs autorisé et approuvé l'édition retouchée dont nous parlons. — Quant à *Ben Hur*, je n'ai jamais entendu dire qu'il eût besoin de retouches ; je l'ai lu il y a près de 40 ans, avant qu'en eût paru la version française, et je ne me souviens pas qu'il y ait rien d'inconvenant. D'ailleurs, cette édition paraissant à la Collection Lethielleux donne toute sécurité, et elle est l'œuvre d'un prêtre. *Ben Hur* embrasse toutes les origines chrétiennes, de Bethléem à Antioche et aux Catacombes. *Quo vadis* se donne en film partout, dans nos groupes catholiques (avoir soin de demander le film correspondant à l'édition expurgée) ; *Ben Hur* est riche de scènes qui se prêteraient merveilleusement à la mise en film (p. e., les courses d'Antioche).

Q. — L'*Ami* peut-il m'indiquer le titre et l'éditeur d'un livre que j'ai égaré et que je voudrais me procurer à nouveau ? Il contenait les prônes d'un curé faits d'une façon originale, lesquels prônes étaient ensuite discutés sur la place publique par l'instituteur et des paroissiens.

R. — Nous n'avons pas souvenance de cela. Voyez en ce genre *Les Causeries de Lucien Roland à l'auberge de la mère Girard*, 2 vol. in-12 à 7 f. l'un, Paris, Téqui.

Q. — Pouvez-vous me fournir un n° de *L'Union des Eglises* ou tout au moins me donner l'adresse de cette revue ?

R. — Nous ne pouvons fournir que ce qui est édité chez nous. *L'Union des Eglises* est éditée par la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e ; 1 f. le no, 6 f. par an (Etranger, 8 ou 9 f.), paraît tous les deux mois. — Sur le même sujet, *Irénikon*, bulletin mensuel des Moines de l'Union des Eglises, établis au Prieuré d'Amay-sur-Meuse (Belgique), 1 f. 50 le no 10 f. par an en Belgique, Union Postale 17 f. 50 ; chez J. Duculot, éditeur à Gembloux (Belgique).

Compendium Theologiæ moralis, auct. J. Ubach, S. J. — Vol. I, in 8° cart. de 485 p., 10 mk. — Fribourg, Herder (1926).

Quand nous serons en possession du tome II, qui ne tardera sans doute pas à paraître, nous ferons, sur étude d'ensemble, comme il convient, le compte-rendu, probablement très élogieux, de ce nouveau manuel de théologie morale.

ANNONCES

VÉRITABLES DRAGÉES DE
FER RABUTEAU
le plus actif, le plus assimilable, le mieux toléré des ferrugineux.
SOUVERAIN DANS L'ANÉMIE
EXIGEZ LES VÉRITABLES DRAGÉES DE FER RABUTEAU.
COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

Le Duplicateur " GOSSELIN " imprime 500 copies à l'heure jusq. 10.000 ex. du même original. Prix cour. sur dem. — Polycopie Abbé GOSSELIN, Flers (Orne).

ORGUES de tous systèmes, HARMONIUMS, spécialité de souffleries électriques. Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, LYON. V. page 193 couv. *Ami* du 29 juill.

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commerce d'Avesnes-s-Helpe, N° inscript. 2625

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir no du 19 août de l'*Ami*).

VINS DE MESSE
SOCIÉTÉ ANONYME VITICOLE
SEULE MAISON du diocèse dont les Vins de Messe soient garantis liturgiquement purs par l'Evêché de Perpignan.
S'adresser : Abbé P.-C. Aujaleu, Espira-de-l'Agly (Pyr-Oles)

45e ANNEE (5e SÉRIE) N° 50 16 DECEMBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. L'Eglise en Chine. — II. Consécration des Evêques chinois à Rome. — III. Anarchie chinoise. — IV. En Irlande. — V. Pilate ; paysans ; Veuillot ; magistrature ; vieillesse ; paresse ; péchés d'omission ; enquête chez les étudiants ; à propos de la conférence Wrangel ; les *Etudes*.

I. — M. Paul Lesourd, archiviste-paléographe, secrétaire de rédaction de la *Revue d'Histoire des Missions,* vient de donner à sa Revue (no de sept. 1926) un considérable travail (p. 426-467) sur les Missions catholiques de Chine. La Chine catholique forme une Délégation apostolique, créée en 1922 et dont le titulaire, Mgr Costantini, réside à Pékin. Elle comprend plus de 60 Vicariats et Préfectures apostoliques, répartis sur 5 grandes Circonscriptions ecclésiastiques.

Pour chaque Vicariat ou Préfecture, et suivant les renseignements qu'il a reçus des missionnaires, M. Lesourd dresse une manière de *Liber animarum,* fréquentation des Sacrements, chiffres des baptêmes d'adultes ou d'enfants, des confessions, des communions, des mariages (entre chrétiens ou mixtes), etc., chiffres des fréquentations scolaires, des malades secourus, des sermons donnés, etc. Il y ajoute un tableau statistique des innombrables œuvres d'apostolat et de charité entreprises et poursuivies par les missionnaires : lieux de culte, écoles de tous degrés, élémentaires, secondaires, supérieures, professionnelles, pour les deux sexes ; collèges, de filles et de garçons ; séminaires petits et grands ; collèges et écoles de catéchistes ; écoles de Présentandines (vierges indigènes qui se révèlent d'un dévouement héroïque comme maîtresses d'écoles, directrices d'orphelinats, baptiseuses, propagandistes), orphelinats, crèches, ouvroirs, dispensaires, pharmacies, hôpitaux, hospices, imprimeries d'une activité étonnante, etc., etc.

Il y a là une litanie profondément émouvante, et l'on demeure confondu d'admiration devant les merveilles réalisées là-bas avec un personnel apostolique si restreint. Ces pages sont le plus éloquent des appels au dévouement et à la collaboration des fidèles à qui la Providence a fait cette immense miséricorde de naître et de vivre en pays depuis longtemps chrétiens. — Je vais en extraire, pour chaque Vicariat, quelques renseignements qui puissent donner à nos lecteurs une première et rapide orientation sur l'œuvre accomplie et à accomplir par l'Eglise en ces régions : chiffres de la population païenne et des groupements chrétiens ; personnel ecclésiastique ; chiffres des baptêmes d'adultes.

La Ire Circonscription ecclésiastique (Tcheli, Mandchourie, Tchagar, Mongolie, Honan septentrional) comprend 13 Vicariats apostoliques, 1 Préfecture, 1 Mission.

Vicariat de Pékin (anciennement du Tcheli septentrional), confié aux Lazaristes : 4 millions d'infidèles, 299.480 catholiques ; 23 prêtres européens, 105 prêtres indigènes, aidés par 4 Frères lazaristes, 96 Trappistes, 59 FF. Maristes, 65 Filles de la Charité, 72 religieuses indigènes, 851 catéchistes ; 75 églises, 773 chapelles, 4 collèges de garçons et 4 de filles, 1.344 écoles paroissiales de garçons avec 19.549 élèves, 726 écoles de filles ; etc. ; 12.495 baptêmes d'adultes au cours de l'année écoulée ;

Vicariat de Sienhsien (anciennement du Tchely sud-est) : Jésuites : 8 millions d'âmes, dont 125.902 catholiques et 3.600 protestants ; 43 prêtres européens et 39 indigènes (dont 11 de la Compagnie de Jésus), 10 novices indigènes, 17 FF. coadjuteurs (dont 11 indigènes), 11 Auxiliatrices du Purgatoire (dont 7 indigènes), etc. Plus de 1.000 chapelles ; 10 collèges avec 899 élèves ; un Grand Séminaire avec 10 théologiens et 10 philosophes ; 3.916 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Vicariat de Chengtingfu (anciennement du Tchely occidental) : Lazaristes français : 83.881 catholiques et 6 millions d'infidèles ; 19 prêtres européens et 46 prêtres indigènes ; 150 enfants au Petit Séminaire et 19 au Grand ; 22 postes, 86 églises et 605 chapelles ; 1.658 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Vicariat de Youngpingfu (anciennement du Tchely oriental) : Lazaristes hollandais : 18.000 catholiques et environ 4 millions d'infidèles ; 15 prêtres européens et 9 indigènes ; 10 postes, 10 églises, 40 chapelles ; 609 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Vicariat de Paotingfu (anciennement du Tchely central) : Lazaristes français : 77.257 catholiques et 2.200.000 infidèles ; 13 prêtres européens et 40 indigènes ; 27 postes, 25 églises, 248 chapelles ; 2.535 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Vicariat de Tientsin (anciennement du Tchely Maritime) : Lazaristes français : 43.225 catholiques

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

d'aspects différents. — Voyez toujours des livres comme *La Vocation*, de Lahitton, Paris, Beauchesne ; *Futurs prêtres*, de Grimaud, Téqui ; *Serai-je prêtre ?* de Millot, Lethielleux ; le compte rendu du Congrès de 1925, dont titres donnés ici-même, p. 102 (22 avril) ; etc. ; — et pour bibliographie complète du sujet en même temps que pour thèmes d'instructions, voyez la revue *Le Recrutement sacerdotal*, bimestriel, 7 f. par an (Etranger, 9 f.), aux bureaux de l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer une petite revue pratique pour aider une jeune maman à donner elle-même l'instruction primaire à ses garçons, la paroisse n'ayant pas d'école libre ?

R. — Demandez aux bureaux de *L'Ecole*, Paris, rue des Sts-Pères, 76.

Q. — Pour me faciliter un travail qui consisterait à mettre en parallèle la décadence de Rome ou celle de Byzance et la décadence de notre époque, pourriez-vous m'indiquer quelques ouvrages où ce sujet serait déjà traité, ou qui retraceraient l'histoire de Rome et celle de Byzance d'un point de vue tel que la comparaison avec notre époque soit aisée à établir ?

R. — Voir Ozanam, *La Civilisation au Ve siècle*, 2 vol., Paris, Gabalda.

Q. — Je cherche des ouvrages pour conférences à des jeunes gens, garçons, filles, femmes et hommes ; conférences pratiques, pas trop mystiques et pas trop longues, sur les devoirs chrétiens, moraux et sociaux de ces catégories d'auditeurs.

R. — Voir les ouvrages de Boumard, Vaudon, Feige, Vuillermet, rappelés l'autre jour, *couv.* p. 294 ; — Millot, pour jeunes gens et pour jeunes filles, chez Téqui ; — choisir dans la série de Mgr Gibier, *Les Devoirs de l'heure présente*, 10 vol. à 8 f. l'un, Lethielleux ; choisir entre tant d'autres livres analysés ici, analyses accompagnées d'indications qui vous permettront de faire en connaissance de cause le choix éclairé que vous seul êtes à même de faire sur place.

Q. — Prière de m'indiquer un ouvrage qui m'aiderait à donner un petit cours de politesse à un groupe (mi-bourgeois, mi-ouvrier) de Jeunesse Catholique.

R. — Ligonnet, chez de Gigord ; — Damore, chez Téqui ; — Texier, *La charité chez les jeunes*, Téqui.

Q. — Où trouverait-on des éditions corrigées des deux romans évangéliques *Quo vadis* et *Ben Hur ?*

R. — *Quo vadis*, « *Roman des temps néroniens,* » porte le sous-titre, donc non proprement évangélique, trad. fr., expurgée à l'usage de la jeunesse, in 12 de 622 p., 12 f., Lethielleux ; — *Ben Hur*, traduit par l'abbé Mazoyer, in-12 de 692 p., 10 f., Lethielleux. — *Quo vadis* est un roman chrétien, œuvre d'un des plus grands noms de la littérature polonaise catholique de notre temps, mais avec des peintures de mœurs impériales qui, sans dépasser la mesure de ce que peut se permettre un historien honnête, appelaient cependant, *ad usum Delphini*, quelques retouches : l'auteur lui-même, Sienkiewicz, a d'ailleurs autorisé et approuvé l'édition retouchée dont nous parlons. — Quant à *Ben Hur*, je n'ai jamais entendu dire qu'il eût besoin de retouches ; je l'ai lu il y a près de 40 ans, avant qu'en eût paru la version française, et je ne me souviens pas qu'il y ait rien d'inconvenant. D'ailleurs, cette édition paraissant à la Collection Lethielleux donne toute sécurité, et elle est l'œuvre d'un prêtre. *Ben Hur* embrasse toutes les origines chrétiennes, de Bethléem à Antioche et aux Catacombes. *Quo vadis* se donne en film partout, dans nos groupes catholiques (avoir soin de demander le film correspondant à l'édition expurgée) ; *Ben Hur* est riche de scènes qui se prêteraient merveilleusement à la mise en film (p. e., les courses d'Antioche).

Q. — L'*Ami* peut-il m'indiquer le titre et l'éditeur d'un livre que j'ai égaré et que je voudrais me procurer à nouveau ? Il contenait les prônes d'un curé faits d'une façon originale, lesquels prônes étaient ensuite discutés sur la place publique par l'instituteur et des paroissiens.

R. — Nous n'avons pas souvenance de cela. Voyez en ce genre *Les Causeries de Lucien Roland à l'auberge de la mère Girard*, 2 vol. in-12 à 7 f. l'un, Paris, Téqui.

Q. — Pouvez-vous me fournir un n° de *L'Union des Eglises* ou tout au moins me donner l'adresse de cette revue ?

R. — Nous ne pouvons fournir que ce qui est édité chez nous. *L'Union des Eglises* est éditée par la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e ; 1 f. le n°, 6 f. par an (Etranger, 8 ou 9 f.), paraît tous les deux mois. — Sur le même sujet, *Irénikon*, bulletin mensuel des Moines de l'Union des Eglises, établis au Prieuré d'Amay-sur-Meuse (Belgique), 1 f. 50 le n° 10 f. par an en Belgique, Union Postale 17 f. 50 ; chez J. Duculot, éditeur à Gembloux (Belgique).

Compendium Theologiæ moralis, auct. J. Ubach, S. J. — Vol. I, in 8° cart. de 485 p., 10 mk. — Fribourg, Herder (1926).

Quand nous serons en possession du tome II, qui ne tardera sans doute pas à paraître, nous ferons, sur étude d'ensemble, comme il convient, le compte-rendu, probablement très élogieux, de ce nouveau manuel de théologie morale.

ANNONCES

VÉRITABLES DRAGÉES DE FER RABUTEAU
le plus actif, le plus assimilable, le mieux toléré des ferrugineux.
SOUVERAIN DANS L'ANÉMIE
EXIGEZ LES VÉRITABLES DRAGÉES DE FER RABUTEAU.
COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

Le Duplicateur « GOSSELIN » imprime 500 copies à l'heure jusq. 10.000 ex. du même original. Prix cour. sur dem. — Polycopie Abbé GOSSELIN, FLERS (Orne).

ORGUES de tous systèmes, HARMONIUMS, spécialité de souffleries électriques. Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, LYON. V. page 193 couv. *Ami* du 29 juill.

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Comm^ce d'Avesnes-s-Helpe, N° inscript. 2625

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir n° du 19 août de l'*Ami*).

VINS DE MESSE
SOCIÉTÉ ANONYME VITICOLE
SEULE MAISON du diocèse dont les Vins de Messe soient garantis liturgiquement purs par l'Evêché de Perpignan.
S'adresser : Abbé P.-C. Aujaleu, Espira-de-l'Agly (Pyr-Oles)

48e ANNEE (5e SÉRIE) N° 50 16 DECEMBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. L'Eglise en Chine. — II. Consécration des Evêques chinois à Rome. — III. Anarchie chinoise. — IV. En Irlande. — V. Pilate ; paysans ; Veuillot ; magistrature ; vieillesse ; paresse ; péchés d'omission ; enquête chez les étudiants ; à propos de la conférence Wrangel ; les *Etudes*.

I. — M. Paul Lesourd, archiviste-paléographe, secrétaire de rédaction de la *Revue d'Histoire des Missions,* vient de donner à sa Revue (no de sept. 1926) un considérable travail (p. 426-467) sur les Missions catholiques de Chine. La Chine catholique forme une Délégation apostolique, créée en 1922 et dont le titulaire, Mgr Costantini, réside à Pékin. Elle comprend plus de 60 Vicariats et Préfectures apostoliques, répartis sur 5 grandes Circonscriptions ecclésiastiques.

Pour chaque Vicariat ou Préfecture, et suivant les renseignements qu'il a reçus des missionnaires, M. Lesourd dresse une manière de *Liber animarum,* fréquentation des Sacrements, chiffres des baptêmes d'adultes ou d'enfants, des confessions, des communions, des mariages (entre chrétiens ou mixtes), etc., chiffres des fréquentations scolaires, des malades secourus, des sermons donnés, etc. Il y ajoute un tableau statistique des innombrables œuvres d'apostolat et de charité entreprises et poursuivies par les missionnaires : lieux de culte, écoles de tous degrés, élémentaires, secondaires, supérieures, professionnelles, pour les deux sexes ; collèges, de filles et de garçons ; séminaires petits et grands ; collèges et écoles de catéchistes ; écoles de Présentandines (vierges indigènes qui se révèlent d'un dévouement héroïque comme maîtresses d'écoles, directrices d'orphelinats, baptiseuses, propagandistes), orphelinats, crèches, ouvroirs, dispensaires, pharmacies, hôpitaux, hospices, imprimeries d'une activité étonnante, etc., etc.

Il y a là une litanie profondément émouvante, et l'on demeure confondu d'admiration devant les merveilles réalisées là-bas avec un personnel apostolique si restreint. Ces pages sont le plus éloquent des appels au dévouement et à la collaboration des fidèles à qui la Providence a fait cette immense miséricorde de naître et de vivre en pays depuis longtemps chrétiens. — Je vais en extraire, pour chaque Vicariat, quelques renseignements qui puissent donner à nos lecteurs uue première et rapide orientation sur l'œuvre accomplie et à accomplir par l'Eglise en ces régions : chiffres de la population païenne et des groupements chrétiens ; personnel ecclésiastique ; chiffres des baptêmes d'adultes.

La Ire Circonscription ecclésiastique (Tcheli, Mandchourie, Tchagar, Mongolie, Honan septentrional) comprend 13 Vicariats apostoliques, 1 Préfecture, 1 Mission.

Vicariat de PÉKIN (anciennement du Tcheli septentrional), confié aux Lazaristes : 4 millions d'infidèles, 299.480 catholiques ; 23 prêtres européens, 105 prêtres indigènes, aidés par 4 Frères lazaristes, 96 Trappistes, 59 FF. Maristes, 65 Filles de la Charité, 72 religieuses indigènes, 851 catéchistes ; 75 églises, 773 chapelles, 4 collèges de garçons et 4 de filles, 1.344 écoles paroissiales de garçons avec 19.549 élèves, 726 écoles de filles ; etc. ; 12.495 baptêmes d'adultes au cours de l'année écoulée ;

Vicariat de SIENHSIEN (anciennement du Tchely sud-est) : Jésuites : 8 millions d'âmes, dont 125.902 catholiques et 3.600 protestants ; 43 prêtres européens et 39 indigènes (dont 11 de la Compagnie de Jésus), 10 novices indigènes, 17 FF. coadjuteurs (dont 11 indigènes), 11 Auxiliatrices du Purgatoire (dont 7 indigènes), etc. Plus de 1.000 chapelles ; 10 collèges avec 899 élèves ; un Grand Séminaire avec 10 théologiens et 10 philosophes ; 3.916 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Vicariat de CHENGTINGFU (anciennement du Tchely occidental) : Lazaristes français : 83.881 catholiques et 6 millions d'infidèles ; 19 prêtres européens et 46 prêtres indigènes ; 150 enfants au Petit Séminaire et 19 au Grand ; 22 postes, 86 églises et 605 chapelles ; 1.658 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Vicariat de YOUNGPINGFU (anciennement du Tchely oriental) : Lazaristes hollandais : 18.000 catholiques et environ 4 millions d'infidèles ; 15 prêtres européens et 9 indigènes ; 10 postes, 10 églises, 40 chapelles ; 609 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Vicariat de PAOTINGFU (anciennement du Tchely central) : Lazaristes français : 77.257 catholiques et 2.200.000 infidèles ; 13 prêtres européens et 40 indigènes ; 27 postes, 25 églises, 248 chapelles ; 2.535 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Vicariat de TIENTSIN (anciennement du Tchely Maritime) : Lazaristes français : 43.225 catholiques

et 2 millions et demi d'infidèles ; 10 prêtres européens et 23 indigènes ; 18 postes, 19 églises, 228 chapelles ; 1.346 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

De plus, à Tientsin, les Jésuites français ont, depuis 1923-1924 : 1° un *Institut supérieur d'Industrie et de Commerce* qui, avec la collaboration de professeurs chinois, donne à la jeunesse chinoise une solide instruction technique telle que la réclame le développement économique toujours grandissant de la Chine. Les cours préparatoires ont été inaugurés en 1923-24 avec 50 élèves dont 11 chrétiens ; l'année suivante, 75 élèves dont 20 chrétiens ; — 2° un *Musée Laboratoire* qui est un Musée d'études de paléontologie et d'histoire naturelle (pour le Bassin du Fleuve Jaune surtout) ;

Vicariat de Kirin (anciennement de Mandchourie septentrionale) : Missions Etrangères de Paris : 10 millions d'habitants, 22.399 catholiques ; 17 prêtres français et 16 indigènes ; 62 églises ou chapelles ; 602 baptêmes d'adultes en 1925 (Vicariat très dévasté par les brigands ; pillage complet de nombreuses églises et résidences) ;

Vicariat de Moukden (Mandchourie méridionale) : Missions Etrangères de Paris : 13 millions d'habitants, 30.714 catholiques ; 25 prêtres français et 22 indigènes ; 148 églises ou chapelles ; 435 baptêmes d'adultes en 1925. On prévoit, pour ce Vicariat, un prochain démembrement : un tiers en sera attribué à la Société des Missions Etrangères d'Amérique, et un tiers à la Société des Missions Etrangères de Québec. Chacun des trois Vicariats aura un territoire équivalent à 15 ou 20 départements français ;

Vicariat de Ningsia (érigé en 1922) : Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie, de Scheut (Belgique) : 19.023 catholiques ; 911 baptêmes d'adultes en 1925 ;

Vicariat de Souei yuen : Missionnaires de Scheut : 30.005 chrétiens ; 783 baptêmes d'adultes en 1925 ;

Vicariat de Siwantze : Missionnaires de Scheut, qui y étaient 60 en 1925 ; 46.815 chrétiens ; 1.154 baptêmes d'adultes en 1925 ;

Vicariat de Jehol (Mongolie Orientale) : Missionnaires de Scheut : 40 222 catholiques ; 785 baptêmes d'adultes en 1925 ;

Vicariat de Weihouifou (Honan septentrional) : Missions Etrangères de Milan : 5 millions et demi d'habitants, 28.213 catholiques ; 19 prêtres européens et 8 indigènes ; 2.204 baptêmes d'adultes en 1924 ;

Préfecture apostolique de Lihsien, érigée le 15 avril 1924 et confiée aux Lazaristes chinois. Tout le clergé y est indigène. 26.179 catholiques, 750 000 infidèles ; 11 postes, 5 églises, 142 chapelles ; 365 baptêmes d'adultes dans l'année écoulée ;

Mission d'Urga (anciennement de Mongolie extérieure) : Missionnaires de Scheut ; mais rien n'y existe encore, ni missionnaire, ni Préfet apostolique, ni maison appartenant à la Mission ; il est actuellement impossible d'y travailler, tout le pays étant en proie à la guerre civile et au bolchevisme. On ignore le chiffre de la population ; on compte qu'il peut y avoir de 50 à 100 chrétiens, en général petits marchands et vagabonds.

La IIe Circonscription ecclésiastique (Chensi, Chansi, Chantung, Kansu) comprend 10 Vicariats apostoliques :

Vic. de Sianfu (Chansi central) : Franciscains italiens : 42.400 catholiques, 5 600.000 païens ; 15 prêtres franciscains italiens, 4 prêtres franciscains indigènes, 29 prêtres séculiers indigènes ; 42 conversions d'hérétiques en 1925 et 1.619 baptêmes d'adultes (dont 210 *in articulo mortis)* ; 110 mariages entre chrétiens et 20 mariages mixtes ;

Vic. de Hanchungfu (Chansi méridional) : Missionnaires italiens du Séminaire des SS. Apôtres Pierre et Paul de Rome : 17 000 catholiques, 7 millions de païens ou musulmans, 1.000 hérétiques ou schismatiques ;

Vic. de Yenanfu (Chansi septentrional) : Franciscains espagnols : 3.873 catholiques, 3 millions de païens ; 16 Franciscains espagnols et 5 prêtres séculiers indigènes ; 471 baptêmes d'adultes (dont 21 *in periculo mortis)* ; 22 mariages entre chrétiens et 15 mariages mixtes ;

Vic. de Taiyuanfu (Chansi septentrional) : Franciscains italiens : 37.431 catholiques, 4.000 hérétiques ou schismatiques, 5 millions de païens ; 28 Franciscains italiens et 2 indigènes ; 20 prêtres séculiers indigènes ; 1.238 baptêmes d'adultes (dont 172 *in periculo mortis)* ; 598 mariages entre chrétiens, 45 mariages mixtes ;

Vic. de Luanfu (Chansi méridional) : Franciscains hollandais : 35 415 catholiques, 2 300 000 hérétiques et schismatiques, 6 millions de païens ; 37 Franciscains hollandais et 14 prêtres indigènes ; 31 églises et 263 chapelles ; 1 116 baptêmes d'adultes (dont 35 *in periculo mortis)* ;

Vic. de Tsinanfu (Chantoung septentrional) : Franciscains allemands : 54 204 catholiques et dix millions et demi de païens ; 25 Franciscains allemands et 37 prêtres indigènes ; 134 églises et 847 chapelles ; 2.001 baptêmes d'adultes (dont 89 en danger de mort), 15 conversions d'hérétiques ;

Vic. de Chefoo (Chantoung oriental) : Franciscains français : 17.525 catholiques, 9 millions de païens ; 28 Franciscains français, 1 prêtre séculier européen, 16 prêtres indigènes ; 15 églises, 250 chapelles ; 968 baptêmes d'adultes (dont 471 *in periculo mortis)*, 148 conversions d'hérétiques ;

Vic. de Yenchowfu (Chantoung méridional) : Pères de Steyl : 81.925 catholiques, 7 millions de païens ; 15 PP. Allemands, 22 prêtres indigènes ; 146 églises ou chapelles, 1.189 lieux de prière ; 2.154 baptêmes d'adultes ;

Vic. de Lanchowfu (Kansu occidental) : PP. de Steyl : 9.309 catholiques, 8 millions de païens ; 18 PP. Allemands, 3 prêtres indigènes ; 24 églises, 41 chapelles ; 176 baptêmes d'adultes, et 189 *in articulo mortis* ;

Vic. de Tsinchow (Kansu oriental) : Capucins allemands : 4.527 catholiques, 2 millions de maho-

métans, 4 millions de païens; 244 baptêmes d'adultes et 111 *in articulo mortis.*

IIIe Circonscription ecclésiastique (Kiangsou, Nganhoei, Tchekiang, Houpé, Hounan, Honan): 16 Vicariats apostoliques et 3 Préfectures:

Vic. de NANGKIN (Kiangsou): Jésuites français: 213.687 catholiques, 70.000 protestants, 34 millions d'habitants; 171 Jésuites dont 46 Chinois, 66 prêtres séculiers indigènes; 90 postes, 777 chapelles; 1 966 baptêmes d'adultes et 1 973 *in articulo mortis.* Trois Observatoires: Z kawei (météorologie et sismologie), Zo-sé (astronomie), Loh-ka-pang (magnétisme);

Vic. de WU-HU (Nganhoei): Jésuites, répartis en 3 Missions autonomes: celle de Hoaise, Jésuites de la province de Turin; celle de Ngangking, Jésuites espagnols de la province de Léon; celle de Wu-hu, Jésuites de la province de Castille. — 25 millions d'habitants, dont 82 756 catholiques et 5 000 protestants; 44 Jésuites espagnols et 17 italiens, 5 prêtres chinois séculiers; 1 603 baptêmes d'adultes et 109 *in articulo mortis;*

Vic. de NANCHANG (Kukiang): Lazaristes français: 6 041.000 habitants, dont 30 843 catholiques, 10 000 protestants et 6 millions d'infidèles; 16 lazaristes français, 15 prêtres indigènes; 1 Petit et 2 Grands Séminaires; 19 églises, 100 chapelles; 539 baptêmes d'adultes et 5 400 *in articulo mortis;*

Vic. de KIAN: Lazaristes français et italiens: 20 111 catholiques, 4 000 protestants, 8 millions d'infidèles; 10 prêtres européens et 19 indigènes; 16 églises, 128 chapelles; 845 baptêmes d'adultes, 1.200 *in articulo mortis;* 3 conversions d'hérétiques;

Vic. de KANCHOW: Lazaristes français et américains: 14 892 catholiques, 1 000 protestants, 4 millions d'infidèles; 2 prêtres européens, 10 américains et 14 indigènes; 12 églises, 56 chapelles; 1.342 baptêmes d'adultes et 2 900 *in articulo mortis;* 15 conversions d'hérétiques;

Vic. de YUKIANG: Lazaristes français et américains: 34 048 catholiques, 3 000 protestants, 8 millions d'infidèles; 11 prêtres européens, 5 américains et 23 indigènes; 27 églises, 151 chapelles; 807 baptêmes d'adultes et 2.200 *in articulo mortis;*

Vic. de NINGPO (Tchekiang oriental): Lazaristes français: 47 176 catholiques, 16 000 protestants, 14 millions d'infidèles; 18 prêtres européens et 34 indigènes; 34 églises, 336 chapelles; 1.874 baptêmes d'adultes et 5 900 *in articulo mortis;* 108 conversions d'hérétiques;

Vic. de HANGCHOW (Tchekiang occidental): Lazaristes français: 26.193 catholiques, 16 000 protestants, 7 millions d'infidèles; 12 prêtres européens et 36 indigènes; 27 églises, 190 chapelles; 1.162 baptêmes d'adultes et 3.700 *in articulo mortis;*

Vic. de HANKOW (Houpé oriental): Franciscains italiens: 28.795 catholiques, 8 900 000 païens; 37 prêtres européens et 16 indigènes; 63 églises et 89 chapelles; 1.016 baptêmes d'adultes et 846 *in articulo mortis;*

Vic. de LAOHOKOW (Houpé nord ouest): Franciscains italiens: 39 116 catholiques, 4 380.527 païens; 22 prêtres européens et 17 chinois; 46 églises, 113 chapelles; 1.127 baptêmes d'adultes et 153 *in periculo mortis;* 66 conversions d'hérétiques;

Vic. d'ICHANG (Houpé S.-O.): Franciscains belges: 33.361 catholiques, 9 millions de païens; 42 prêtres étrangers et 11 chinois; 4 églises, 169 chapelles; 902 baptêmes d'adultes et 515 *in periculo mortis;* 222 conversions d'hérétiques;

Vic. de CHANGSHA (Hounan méridional): Franciscains italiens: 29.119 catholiques, 10 millions de païens; 29 prêtres étrangers, 11 chinois; 50 églises, 213 chapelles; 1.298 baptêmes d'adultes et 599 *in periculo mortis;* 21 conversions d'hérétiques;

Vic. de CHANGTEH (Honan septentrional): Augustins espagnols et Passionnistes américains: 18.351 catholiques sur plus de 10 millions d'âmes; 40 Augustins espagnols, 2 prêtres indigènes; 28 églises, 98 chapelles; 1.215 baptêmes d'adultes, et 134 *in peric. mortis;*

Vic. de NANYANG (Honan méridional): Missions étrangères de Milan et PP. de Steyl: 9 millions d'âmes, 24.146 catholiques; 13 missionnaires, 12 prêtres indigènes; 23 églises, 150 chapelles; 1.104 bapt. d'adultes et 2 800 *in artic. mortis;*

Vic. de KAIFENGFU (Honan oriental): Missions Etrangères de Milan et PP. de Steyl: 7 millions d'âmes dont 10.056 catholiques; 11 missionnaires et 2 prêtres indigènes; 1 église et 9 chapelles; 287 bapt. d'adultes, 1.035 *in artic. mortis;*

Vic. de CHENGCHOW (Honan occidental): Société St François-Xavier des Missions Etrangères de Parme: 6.741 300 âmes, dont 15 936 cath.; 24 prêtres, tous européens; 24 séminaristes et 32 religieuses Joséphines indigènes; 10 églises et 178 chapelles; 441 bapt. *in art. mortis.* La guerre civile et les brigands y ont accumulé les ruines en 1924, et l'œuvre de la Mission en reste bien entravée.

Trois Préfectures apostoliques: WUCHANG (Hupé), aux Franciscains américains: 3.452 cath. et 2 millions et demi de païens, 327 bapt. d'adultes et 89 *in peric. mortis;* — PUCHI (Hupé) aux Franciscains chinois: 1.243 cath. et 1 200 000 païens; 8 prêtres; 339 bapt. d'adultes, 11 conversions d'hérétiques; — HANYANG: missionnaires irlandais de St-Colomban de Maynooth-Galvay: 18 597 cath., 1.000 protestants, 5 millions de païens; 42 prêtres irlandais et américains et 2 indigènes; 201 bapt. d'adultes *in artic. mortis.*

IVe Circonscription ecclésiastique (Setchouang, Yunnan, Kientchang Kweitche, Tibet): 8 vicariats, tous confiés au Séminaire des Missions Etrangères de Paris:

Vic. de TCHENGTOU (Setchouang occidental): 25 millions d'habitants, 56 711 catholiques; 27 missionnaires, 61 prêtres indigènes. Depuis plus de deux ans les comptes rendus de la Mission ne sont pas parvenus au Siège central de la Soc. des Miss. Etr. de Paris;

Vic. de TCHONGKING (Setchouang oriental) : 15 millions d'âmes, 58.852 catholiques ; 35 missionnaires, 63 prêtres indigènes ; 3 Séminaires avec 141 élèves ; 3.149 bapt. d'adultes. Le Supérieur de la Mission fait un tableau navrant : anarchie, guerre civile, brigandage ; les paysans sans cesse réquisitionnés par les troupes pour le transport des munitions, du matériel, des blessés : de ces réquisitionnés un tiers ne reviennent point et succombent aux maladies et aux mauvais traitements, laissant femmes et enfants sans soutien et les champs à l'abandon. D'où la terrible famine de 1925. Dans la partie Nord de la Mission, les pauvres ont dû se nourrir de racines sauvages, d'écorces d'arbres, finalement émigrer : à Sinlin seulement, les Franciscaines de Marie en ont recueilli plus de 500, dont la moitié avaient trop souffert pour pouvoir vivre et se sont envolés au ciel. En même temps que les pauvres fuyaient pour éviter la famine, les riches désertaient la campagne pour échapper aux brigands. Et ce qu'il y a de plus terrible pour la Mission, c'est le flot montant d'athéisme et de bolchevisme qui menace de submerger tout. De Noël à Pâques, ce fut une forcenée campagne, uniquement antichrétienne, de tracts, de journaux, de conférences dans les rues mêmes, de cinéma, de manifestations publiques. Des Russes sont venus sur place pour achever la campagne ; mais il n'y avait pas que des Russes : « Un jour, des pamphlets écrits contre nous et destinés aux meneurs sont tombés entre nos mains, et ce jour-là nous avons été profondément peinés de constater que les tracts qu'on nous lançait ici avaient été fabriqués en France ! »

Vic. de SUIFU (Setchouang méridional) : 12 millions d'âmes, 43.301 catholiques ; 27 missionnaires, 32 prêtres chinois ; 2 conversions d'hérétiques ; 1.473 bapt. d'adultes ;

Vic. de YUNNANFU : 10 millions d'âmes, 17.254 cath. ; 28 missionnaires, 16 prêtres indigènes ; 414 bapt. d'adultes. Le Vicaire apostolique mande que toutes les routes sont infestées de pillards que personne n'inquiète, voyages et transports sont devenus impossibles, nos missionnaires ne peuvent plus visiter leurs chrétientés ;

Vic. de NINGYANFU (Kientchang) : 2 millions d'âmes, 8.683 cath. ; 11 missionnaires, 4 prêtres indigènes ; 1 Séminaire avec 34 élèves ; 357 bapt. d'adultes ; ici encore, l'insécurité absolue paralyse les efforts ;

Vic. de KOUIYANG (Kouitcheou) : 9 millions d'âmes, 26.415 cath. ; 34 missionnaires, 77 prêtres indigènes ; 516 bapt. d'adultes. Des brigands toujours, puis « la sempiternelle question de l'opium, crève-cœur du missionnaire » : le Gouvernement encourage la culture du pavot pour se procurer des ressources ; puis la question des écoles, où les protestants nous font une concurrence si terriblement efficace ;

Vic. de TATSIENLU (Tibet) : 3 millions d'âmes, 4.800 cath. ; 28 missionnaires, 3 prêtres indigènes, 1 séminaire avec 16 élèves ; 234 bapt. d'adultes : guerre civile, flux et reflux des armées alternativement victorieuses et vaincues, puis, après la retraite des armées, apparition des bandes de brigands ;

Préfecture apostolique de Lang-Long : 2 millions d'âmes, 2.007 cathol. ; 12 missionnaires, 5 prêtres indigènes, 1 séminaire avec 33 élèves ; 443 bapt. d'adultes. On enregistre, pour un canton de la région, 1.005 personnes mortes de faim (pour 845 familles) ; et on peut admettre la même proportion pour toute la Mission ; les routes sont sillonnées de caravanes presque ininterrompues de cadavres ambulants.

Ve Circonscription ecclésiastique (Kouangton, Hainow, Kuangsi) : 9 Vicariats ap., 2 Préfectures, 1 Diocèse.

Vicariats de FOOCHOW et FUNNING : Dominicains espagnols de la province du St-Rosaire des Philippines : 14 millions de païens, 55.967 cath., 16.000 protestants ; 42 Dominicains ou Salvatoriens, 21 prêtres chinois, 1 séminaire avec 30 élèves ; 1.197 baptêmes d'adultes ;

Vic. d'AMOY : Dominicains espagnols des Philippines : 8 millions et demi de païens, 12.294 cath., 10.000 protestants ; 23 Dominicains, 12 prêtres indigènes ; 250 bapt. d'adultes ;

Vic. de CANTON : Missions Etrangères de Paris : 4 millions et demi d'âmes, 12.888 cath. ; 20 missionnaires, 23 prêtres indigènes, 1 séminaire avec 52 élèves ; 706 bapt. d'adultes : — « Dans quelques districts, écrit Mgr Fourquet, il y a eu diminution dans le nombre des fidèles. Il devient dur aux braves gens d'habiter nos régions cantonnaises. ...Nos chrétiens émigrent vers l'Indo-Chine, Siam, Bornéo, etc...» Les missionnaires ne les perdent pas de vue, les suivent par une correspondance régulière, les recommandent au clergé des régions où ils émigrent ;

Vic. de SWATOW : Missions Etrang. de Paris : 6 millions d'âmes, 33.592 cath. ; 18 missionnaires, 10 prêtres indigènes ; 326 bapt. d'adultes ;

Vic. du PAKHOI (anciennement du Kouangton et Haïnan) : Miss. Etr. de Paris : 4 millions d'âmes, 10.833 cath. ; 15 missionnaires, 5 prêtres indigènes, 1 séminaire avec 17 élèves ; 268 bapt. d'adultes ;

Vic. de NANNING : Miss. Etr. de Paris : 10 millions d'âmes, 4.463 cath. ; 18 missionnaires, 13 prêtres indigènes, 1 séminaire avec 14 élèves ; 197 bapt. d'adultes ;

Vic. de SHINCHOW : Salésiens de dom Bosco : 3 millions d'infidèles, 3.390 cath., 2 000 protestants et schismatiques ; 16 prêtres européens, 1 indigène, 35 séminaristes ; 233 bapt. d'adultes dont 34 *in periculo mortis;*

Vic. de HONGKONG : Miss. Etrangères de Milan : 3.800.000 âmes, 28.110 cath. ; 20 missionnaires, 11 prêtres indigènes ; 5 conversions d'hérétiques ; 3.114 bapt. d'adultes ;

Diocèse de MACAO : clergé séculier portugais : comprend la colonie portugaise de Macao, la préfecture de Shin-Hing confiée aux Jésuites portu-

gais, la sous-préfecture de Heungshan confiée aux Salésiens de dom Bosco, la colonie portugaise de l'île de Timor en Océanie, les missions portugaises de Malacca et Singapour : 5.288.173 habitants, 36 072 cath. ; 66 prêtres européens, et 12 chinois ; 1 séminaire avec 63 élèves ; 465 bapt. d'adultes ;

Préfectures apostoliques de Kongmoon et de Zingchow : la 1re, confiée aux missionnaires américains du Sém. des Miss. Etrangères de Maryknoll : 7.000 cath., 10.000 protestants, 6 millions d'infidèles, 443 bapt. d'adultes ; — la 2e, confiée aux Dominicains allemands : il a été impossible à M. Lesourd d'obtenir sur elle le moindre renseignement.

Voilà une première vue d'ensemble. Elle pourra nous aider par la suite à situer et à encadrer les données apostoliques qui nous arriveront sur l'œuvre de nos Missionnaires, dont dès maintenant on sait que nombre d'entre eux, au cours des troubles de ces années, y ont été pris comme otages et emmenés en captivité, et d'autres, tués ou morts à la suite de fatigues excessives et de mauvais traitements [1].

II. — Et voici que le sacre des six premiers Evêques chinois à Rome, le 28 octobre de cette année, inaugure une nouvelle ère de l'apostolat en Chine. C'est une date décisive dans l'histoire des Missions, et non seulement une date, mais « un tournant » (Alex. Brou, *Etudes* du 20 octobre, *Duc in altum)*. Voici des siècles (dès le XIIIe) que l'ère de l'apostolat moderne s'est ouverte avec l'exploration des nouveaux mondes ; et c'est aujourd'hui seulement que le catholicisme d'Extrême-Orient commence, — petitement encore mais délibérément et méthodiquement, — à avoir des évêques indigènes. Autrement dit, du provisoire on entre dans le définitif : la mission devient *église* au plein sens du mot. La mission n'est que temps de préparation, essentiellement provisoire : ce qui est définitif, c'est l'église indigène, l'*église* qui normalement doit recruter son clergé, y compris son épiscopat, sur place.

Ce qui ne veut pas dire que, l'église indigène une fois constituée, la mission n'a plus qu'à disparaître. Non : seulement la place des missionnaires, des ouvriers venus du dehors, est désormais sur les frontières, là où il s'agit de conquérir. Les indigènes certainement peuvent et doivent être conquérants aussi. Mais ce qu'on leur demande avant tout, c'est de garder, affermir, étendre de proche en proche les conquêtes faites par la mission, et cela, sous la direction de leur évêque à eux.

C'est ainsi que les choses se sont passées dès les origines de l'Eglise. C'est tout de suite, presque sans transition, que la mission devenait diocèse.

Mais alors, pourquoi dans l'apostolat moderne a-t-on procédé autrement ? Pourquoi a-t-il fallu attendre 1926 pour que la Chine ait des évêques chinois ?

On n'a pas oublié la polémique qui a sévi là-dessus il y a vingt-cinq ou trente ans. Elle a été âpre, volontiers injuste ; et ce ne sont pas les « *Tribulations d'un vieux chanoine* » qui pouvaient aider à résoudre la question. Le plus simple, le plus sage aurait été et est d'en croire les Vicaires apostoliques quand ils nous disent qu'il n'y a pas eu d'épiscopat indigène parce qu'il n'y avait pas de clergé, et il n'y avait pas de clergé parce qu'on n'avait pas le moyen d'en former un solide et instruit.

En fait, les Missionnaires n'ont jamais perdu de vue l'œuvre à réaliser, la formation d'un clergé indigène. Dès l'origine, dès le XVIe siècle, la question était brûlante. Seulement, sur ce point comme sur tous autres, le zèle ne va pas sans la prudence. Et la prudence est une vertu dont le dictamen est d'interprétation singulièrement difficile et diverse. Il y avait les ardents, qui voulaient faire vite, et les circonspects, les timorés si l'on veut. Ceux-ci ont eu plus d'une fois besoin d'être stimulés par des supérieurs qui, voyant de plus haut, voyaient plus large aussi. Le visiteur apostolique Valignani donnait aux missionnaires du Japon, à la fin du XVIe siècle, des directions qui allaient à l'encontre des pusillanimités de leur Provincial. Aux jésuites de Macao, craintifs, s'opposaient les jésuites de Pékin, très audacieux dans leurs rêves. En général, on n'a rien gagné à se presser, — les faits sont là pour témoigner que la circonspection n'a jamais cessé d'être un devoir.

On a pu alléguer, à l'encontre, la parole d'Innocent XI († 1689) : — « Plutôt l'ordination d'un seul prêtre indigène que la conversion de 50.000 infidèles ! » Le pape, ce jour-là, ne faisait que formuler l'idéal qui fut toujours celui de l'Eglise ; mais il n'entendait évidemment pas le réaliser au détriment de la prudence.

Précisément, peu avant Innocent XI, on avait vu des essais d'épiscopat indigène échouer. On avait eu des Vicaires apostoliques brahmes goanais, qui, chargés par Rome de suppléer dans la me-

[1] On a remarqué, au cours de ces données statistiques, la proportion déjà imposante du clergé chinois. Comme certaine presse étrangère, toujours âpre à la calomnie, a prétendu que nos missionnaires français, par égoïsme *national*, évitaient de favoriser le recrutement du clergé indigène, nous croyons bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs un résumé du tableau récapitulatif dressé par la revue lyonnaise *Les Missions catholiques* (8 octobre) et qui met en regard, pour chaque Mission, les chiffres exacts des missionnaires étrangers et des prêtres indigènes. Voici les totaux pour chacune des cinq grandes Circonscriptions ecclésiastiques de Chine :

		Missionnaires	Prêtres chinois
Ire Circ.	Missions françaises	178	318
	Miss. non françaises	209	67
IIe Circ.	Miss. françaises	29	16
	Miss. non françaises	234	155
IIIe Circ.	Miss. françaises	164	184
	Miss. non françaises	372	127
IVe Circ.	Miss. françaises (toute cette Circ. est confiée aux Miss. Etrang. de Paris)	193	219
Ve Circ.	Miss. françaises	78	51
	Miss. non françaises	136	46
Totaux	Miss. françaises	642	788
	Miss. non françaises	951	395

soit, en moyenne :

Pour 100 missionnaires français, 122 prêtres chinois ;
Pour 100 missionnaires non français, 41 prêtres chinois ;
ou bien :
Pour 100 prêtres chinois, 84 missionnaires français ;
Pour 100 prêtres chinois, 240 missionnaires non français.

sure du possible les évêques portugais en un temps où les vacances de sièges se prolongeaient outre mesure, furent loin de donner ce qu'on attendait. On avait eu aussi Mgr François Pirez, Vicaire apostolique de Cochinchine, un Asiatique, né d'un Manillois et d'une Siamoise, prêtre excellent, mais que trop de hauteur dans les manières et des préjugés nationaux trop accentués empêchèrent de faire accepter son autorité. On eut enfin le cas de Mgr Grégoire Lo, qui mérite d'être dit plus au long.

Il fut nommé, en 1679, évêque de Basilée et Vicaire apostolique pour la Chine du Nord. C'était le seul prêtre chinois existant alors : puisqu'on voulait un évêque indigène, on n'avait donc pas le choix. Baptisé assez jeune, catéchiste des Franciscains, chassé avec eux en 1638 et réfugié en Cochinchine, il avait failli y trouver le martyre. Puis, après des études sommaires, il avait pris l'habit religieux chez les Dominicains de Manille ; et, en 1654, le premier de sa nation, il avait été admis au sacerdoce. Rentré en Chine, durant la persécution de 1666, tous ou presque tous les missionnaires étant internés à Canton, il avait parcouru les provinces les plus éprouvées, soutenant les chrétiens. Excellent prêtre, humble, zélé, vaillant, il ne lui manquait, pour être évêque, que la doctrine ; mais ne pourrait-on le mettre sous la direction d'un prélat européen ? On le proposa donc au Saint-Siège.

Il tâcha de se dérober. Mais Rome ordonna. En 1681, il reçut, avec ses Bulles, une lettre d'encouragement de son Général. Macao n'ayant pas alors d'évêque, il alla à Manille chercher l'onction épiscopale, puis en revint simple prêtre, comme il était parti. C'est que ses confrères espagnols l'avaient trouvé trop peu instruit, pour un juge de la foi. Il savait juste assez de latin pour expliquer le canon de la Messe. Peut-être se défiait-on aussi de ses sympathies bien connues pour l'opinion des Jésuites en matière de rites chinois... Enfin il reçut la consécration épiscopale à Canton, des mains de Mgr della Chiesa, Franciscain, Vicaire apostolique pour la Chine du Sud ; il avait soixante-quinze ans.

Evêque, il se trouve d'abord paralysé dans son action. Des compétitions de juridiction ont surgi, il ne sait à quoi s'en tenir. Heureusement enfin, en 1690, une sorte d'accord est conclu entre Rome et Lisbonne : deux sièges épiscopaux sont ajoutés à Macao : Pékin et Nankin, relevant du Patronat de la Couronne de Portugal. Puis, en 1696, Rome crée neuf Vicariats apostoliques, destinés à devenir peu à peu autant d'évêchés. Mgr della Chiesa reçoit Pékin, et Nankin est donné à Mgr Lo, qui ne survit qu'un an à la création de son diocèse et laisse le renom d'un excellent prêtre, conscient de ses lacunes et peu fait pour gouverner.

Parmi les actes de son épiscopat, rappelons :

1° L'ordination des trois premiers Jésuites chinois, dont deux étaient d'anciens mandarins : la pensée des Jésuites de Pékin avait toujours été de recruter le sacerdoce chinois chez des hommes d'âge, lettrés autant que possible, et d'antécédents au-dessus de tous soupçons. Ces premiers ordonnés ne savaient pas le latin ; mais Mgr Lo usait des indults accordés par Alexandre VI et n'imposait aux ordinands que de savoir lire le latin et d'être instruits du sens des formules sacramentelles qu'ils auraient à réciter. Une telle conception n'était évidemment pas du goût de tout le monde : on en usait pourtant ;

Et 2° la désignation de son coadjuteur. Un Indult permettait aux évêques (car il fallait tout prévoir) de se choisir eux-mêmes et de consacrer leur coadjuteur et successeur. Mgr Lo choisit Jean-François de Leonissa, Franciscain italien. Il ne fit pas choix d'un Chinois, parce que les trois Jésuites ordonnés par lui étaient encore bien jeunes dans la foi : *Non neophytum,* dit S. Paul. Et, ne pouvant choisir d'indigène, il s'arrêta à un Italien, parce que, écrit-il lui-même à la Propagande, « il le fallait pour la paix ; pas d'autre moyen de rester dans la dépendance de la Congrégation ; avec des évêques d'une autre nation, cette union serait difficile ; chacun veut l'eau pour son moulin. » Allusion aux rivalités qui sévissaient aiguës, irréductibles, entre évêques français et religieux portugais ou espagnols, entre missionnaires de la Propagande et missionnaires du *Patroado,* missionnaires relevant de ce Patronat de la Couronne de Portugal, qui de tous les Patronats fut peut-être le plus tyrannique, le plus asservissant pour l'Eglise.

Reprit-on l'idée d'un épiscopat indigène au XVIIIe siècle ? Pour le savoir, il faudrait explorer les archives de la Propagande. On n'y réussit pas, en tous cas ; et on ne le pouvait guère. Ordonner des prêtres ignorant le latin ne pouvait être qu'une exception ; et fonder des Séminaires en Chine n'était pas possible, dans l'état de persécution sans cesse renaissante où l'on vivait, et pour d'autres raisons encore. Nous voyons cependant, en 1764, un Vicaire apostolique du Se Tchouen demander pour coadjuteur le P. André Ly, prêtre séculier indigène, très méritant, très suffisamment instruit ; mais il avait soixante-douze ans, et le choix ne fut pas agréé.

Aux environs de 1800, nous trouvons quelques prêtres indigènes en Chine, mais dont la situation est peu enviable, pris qu'ils sont entre leurs compatriotes, d'un côté, qui voient en eux des domestiques de l'étranger, et, de l'autre, les missionnaires européens qui flairent en eux des tendances séparatistes et les tiennent de court, ne leur laissant que peu d'initiative, les réduisant à des situations par trop subalternes. C'est ainsi du moins qu'en 1848 les choses sont dépeintes par M. Gabet, lazariste, compagnon du célèbre P. Huc.

Mais la Propagande est là, qui va rappeler vigoureusement l'idéal à poursuivre. Le 23 novembre 1845, une Instruction à tout l'épiscopat des Mis-

sions pose comme principe que le clergé indigène ne doit pas être simple clergé auxiliaire, mais qu'il faut, par une sérieuse formation, le rendre apte à toutes les charges ecclésiastiques, y compris l'épiscopat. Et, puisque là est le but suprême, il importe d'y préparer les indigènes, les habituer à plus de responsabilité et, par conséquent, les mettre sur le même pied que les Européens.

Programme qui eût été d'une réalisation difficile tant qu'un régime de liberté et de sécurité ne permettait pas la fondation solide d'œuvres de formation cléricale. Mais précisément, à l'heure où la Propagande parlait, l'aube de ce régime venait de poindre. Le traité de Nankin (15 septembre 1842), imposé par l'Angleterre, avait pratiqué la première brèche et ouvert aux Anglais, dans la Chine du Sud et du Centre, cinq portes, Canton, Amoy, Foutchéou, Ningpo, Changhaï. Des avantages analogues étaient bientôt réclamés et obtenus par les autres nations : traités de Wanghia avec les Etats-Unis (3 juillet 1844), de Whampoa avec la France (24 octobre 1844) par l'intermédiaire de notre ambassadeur Lagrené (qui stipulait en outre le droit d'établir des églises, des hôpitaux, des hospices, des écoles, des cimetières, et le protectorat sur les missions catholiques), traités semblables avec la Belgique (25 juillet 1845) et la Suède-Norvège (20 mars 1847). La conséquence en fut une révolte des provinces du Sud, de population toute chinoise et toujours antipathique aux Mandchous du Nord, la terrible révolte des Taïpings, qui dix années durant mirent le Sud à feu et à sang, jusqu'à ce qu'enfin deux expéditions successives (1858 et 1860) franco-anglaises imposèrent l'exécution des traités, l'ouverture de nouveaux ports et la reconnaissance aux Missions, à titre de propriété, de leurs établissements religieux et hospitaliers (traité du 24 octobre 1860 : le 13 du même mois, l'armée alliée était entrée dans Pékin, à la suite de nos victoires de Tong-tchéou et de Palikao, où le général Cousin-Montauban trouva son titre de comte de Palikao, 18-21 septembre).

Je rappelle ces événements, qui pour l'Angleterre étaient d'ordre purement commercial, mais où la France s'est constamment affirmée protectrice des intérêts catholiques. Ils ont fait des martyrs ; ils ont permis la réalisation du programme de la Propagande. Ils ont permis la création de vrais Séminaires, grands et petits ; ils ont ouvert une ère nouvelle [1]. Peu à peu l'on eut des prêtres bien formés, et de nombre sans cesse grandissant : y en avait-il seulement 100 dans toute la Chine au milieu du XIXe siècle ? En 1870, ils sont 243, 369 en 1890, 609 en 1908, — 1184 en 1925, 52 de plus que l'année précédente [1]. Désormais, parmi ces prêtres chinois, séculiers ou religieux, qui ont fait autre chose qu'une théologie de catéchiste, qui savent le latin, pour qui l'on peut rédiger des revues spéciales en latin, dont beaucoup parlent aussi français, anglais, italien, qui ont une teinture suffisante des sciences modernes, bons sinologues quelquefois, il est possible, il est presque facile de recruter des sujets dignes de l'épiscopat. Ce clergé chinois, pour la formation ecclésiastique, n'est inférieur à aucun des clergés européens qui lui envoient leur élite comme missionnaires.

Des esprits timorés, comparant la Chine à une mer immense qui sale tout ce qui s'y jette, ont émis la crainte que la pensée catholique romaine, en passant par ces cerveaux, ne soit exposée à subir la marque chinoise. Mais d'abord, recrutés généralement dans les vieilles familles chrétiennes, ces prêtres n'ont plus aussi forte la mentalité ancestrale forgée et déformée par des siècles de bouddhisme et de confucianisme. Ils entrent plus facilement que leurs prédécesseurs dans les cadres mentaux, sociaux, moraux, de notre Occident latin, puisque c'est l'Occident latin qui leur porta la foi. Toute divergence de mentalité n'a pas disparu ; il faut bien qu'ils gardent leur originalité raciale, sans quoi ils n'auraient plus de prise sur leurs congénères. Mais les angles s'adoucissent ; les oppositions ne sont plus que des contrastes. L'Eglise veut rapprocher les esprits et les cœurs ; mais elle ne prétend pas à effacer les originalités : clercs et évêques chinois, bien romains, resteront très chinois.

Voici les noms des six évêques chinois sacrés à Rome ce 28 octobre par le Souverain Pontife :

NN. SS. Odoric Tch'eng et Aloys Tch'en, le premier, Préfet apostolique de P'ouk'i dans le Hou-pé, le second, Vicaire apostolique de Fen-yang au Chan-si, — l'un et l'autre Franciscains, renouant la tradition des fils de S. François qui au XIIIe siècle ont été les premiers à entrer en rapports avec ces régions (sur la mission de frère Jean de Plan Carpin, un des premiers compagnons de S. François, envoyé en Tartarie en 1245-1247 par le Pape Innocent IV, voir *Ami* 1913, p. 705-711) [2] ;

[1] Une ère saluée en termes magnifiques dès le premier jour, dès 1852, par le P. Brouillon, S. J., un des fondateurs de la nouvelle Mission du Kiang-nan, qui succédait au diocèse de Nankin :

« En formant des prêtres indigènes, nous nous préparons, pour triompher de l'idolâtrie, de très utiles auxiliaires. Un jour sans doute, les rôles seront changés ; nous-mêmes deviendrons les auxiliaires, seule qualité qui nous convienne, au sein d'une nation chrétienne, tandis que les lévites sortis de nos écoles, devenus forts dans la foi, mûris par une longue expérience du ministère, occuperont tous les rangs de la hiérarchie et administreront seuls cet immense diocèse de Nankin, qui semble destiné à donner naissance à un grand nombre d'églises. Jour heureux que nous hâtons de nos vœux, et par des efforts persévérants, mais que nous croirions plutôt retarder si nous voulions dès à présent inaugurer un ordre de choses tout nouveau, dont les éléments sont à peine formés ou n'existent encore qu'en espérance. Ce fruit, nous le répétons, est de ceux qu'il ne faut cueillir qu'en pleine maturité... »

[1] On s'est si bien mis à l'œuvre que, à plus d'une reprise, Rome a dû rappeler à la prudence. — « Mais vous allez bien vite ! » mandait la Propagande aux Supérieurs des Missions (au temps du cardinal Gotti). — Un autre jour, tel Vicaire apostolique, sortant de la Propagande tout stimulé, et portant au Pape ses résolutions toutes chaudes, reçut, lui aussi, le mot d'ordre : — « Et bien entendu, la qualité avant la quantité ! »

[2] Jean de Plan Carpin était bientôt suivi par Fr. Guillaume de Ruisbrock, en 1253, puis par d'autres, dont le plus illustre est Fr. Jean de Montcorvin, qui s'installa en 1292 à Cambalik (Pékin) et y fonda une mission si florissante que le Pape Clément V décida de créer une province ecclésiastique de Chine, érigea Pékin en métropole (1307) avec Montcorvin comme premier archevêque et 7 Franciscains comme suffragants (7 d'abord, qui bientôt furent 10, en 1311). Puis la Chine fut fermée aux Européens, et la mission, détruite, mais non le Christianisme. A plusieurs reprises on y put reprendre pied, mais pour peu de temps. Nous avons raconté cette année les origines de la Mission des Lazaristes en ce pays, et de la Mission de Corée.

Mgr Simon Tsu, Vic. ap. de Haimen dans le Kiangsou, jésuite, héritier de la tradition de S. François-Xavier ;

Mgr Philippe Tchao, Vic. ap. de Suanhwafu [1], dans le Tchely, prêtre séculier, représentant la longue série des prêtres chinois qui, depuis la fin du XVIIe siècle, ont tant fait pour la conversion de leur pays ;

NN. SS. Melchior Suen, Préfet ap. de Liu-hien, au Tchely, et Joseph Hou, Vic. ap. de Tai-Tchéou, au Tché-kiang, l'un et l'autre fils de S. Vincent de Paul, héritiers de ces Lazaristes qui, au cours de la période tourmentée qui a suivi la suppression de la Compagnie de Jésus, ont eu à se charger d'une succession difficile.

Même les journaux laïcs sentent quelque chose de la grandeur de l'acte consécrateur du 28 octobre : — « Acte d'une portée énorme, » écrit *(Journal des Débats* du 28 oct.) M. Francis Borrey, observateur excellemment informé de l'aspect politique des affaires chinoises, moins bien du point de vue religieux :

Le Pape, poursuit-il, a décidé, en somme, que l'élan catholique était assez fort en Chine pour y vivre par lui-même, de ses propres forces, de sa propre substance, — que l'Eglise de Chine était viable. Profonde habileté. Sereine et magnifique politique, à laquelle Mgr Costantini, *delegatus apostolicus* à Pékin, n'est pas étranger. Encore que depuis peu arrivé en Chine, le *delegatus* a vite compris l'opportunité grande de la réalisation de l'Eglise de Chine. Les nationalistes, les non chrétiens et les antichrétiens ne sont pas, en effet, depuis quelque temps, sans affirmer et souligner l'action « *nationale* » menée en Chine par les missionnaires étrangers. Ils ont cru remarquer que le fait de n'avoir que des dignitaires ecclésiastiques étrangers, de laisser les prêtres indigènes dans les fonctions subalternes, était la preuve majeure de la marque étrangère dans un but étranger.

Sans doute tout cela est vrai. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces opportunités providentielles dont le Christ ménage la rencontre à son Epouse pour aplanir les obstacles devant elle et l'aider à poursuivre sa marche apostolique. Mais, pour le Pape, — pour les Papes, — ce ne sont point là questions d'opportunité, ni « d'habileté profonde, » ni de politique ; c'est une question de devoir. Le Pape fait son devoir ; et la Providence prend soin de faire coïncider l'accomplissement de ce devoir avec telle ou telle situation politique ou sociale. L'acte de Pie XI réalise, pour la Chine, l'idéal que n'ont cessé de poursuivre ses prédécesseurs, le même idéal que d'autres Papes ont réalisé dans le passé et réaliseront dans l'avenir pour d'autres pays de Missions. Ce serait le rapetisser étrangement et le fausser que d'y voir une simple question d'opportunisme. Ce n'est point parce que la Chine est dévorée aujourd'hui de nationalisme que le Pape lui envoie des évêques chinois ; c'est parce qu'elle est mûre pour commencer à tirer de son sein son propre épiscopat. Le nationalisme sévissait furieusement en Chine en 1850 et 1860, au temps des Taïpings, plus tard après Simonosaki, et au temps des Boxers ; et les Papes d'alors ne lui ont point envoyé d'évêques chinois, parce qu'ils n'ont point jugé que la préparation surnaturelle fût achevée. Le Pape la juge achevée aujourd'hui ; et c'est pourquoi, quand même le nationalisme chinois ne serait pas aussi menaçant qu'il affecte de l'être, il eût accompli l'acte du 28 octobre, qui est dans la tradition pontificale de toujours [1].

III. — Il n'y a que l'Eglise qui soit organisée en Chine. Tout le reste est anarchie. La révolution de 1911 a complètement disloqué l'armature politique et sociale, et n'a rien mis à la place. Les Jeunes-Chinois, qui, sortis des Universités d'Europe et d'Amérique et fortement soutenus par des organisations étrangères puissantes, ont réussi à renverser la dynastie des Ts'ing, ont eu beau proclamer la République et substituer à l'absolutisme ancien l'étiquette « démocratique [2], » les peuples ne changent pas d'âme comme d'enseigne, et la Chine vogue à la dérive, dans la plus affreuse confusion, vers un avenir inconnu. Le pouvoir central a perdu, graduellement, toute autorité sur les provinces, cependant que celles-ci tombaient, l'une après l'autre, sous le joug des *tou-kiuns*. Ce sont les *tou-kiuns* qui semblent aujourd'hui les vrais maîtres de l'heure : sorte de gouverneurs militaires ou dictateurs, ils disposent chacun d'une ou de plusieurs provinces ; chacun a son armée à lui, ses prétoriens avec l'aide desquels il installe sa domination sur un territoire plus ou moins vaste et l'exploite pour son profit personnel ou celui de

[1] Vicariat de création nouvelle, formé d'un des sept districts du Vicariat apostolique de Pékin et confié au clergé séculier chinois. Le nouveau Vicaire apostolique, né à Pékin même en 1880, est le fils d'un martyr des Boxers. — Les Lazaristes étaient dans les districts de Pékin et de Suanhwafu depuis 1783 et 1785 ; dans les autres districts du Vicariat, depuis beaucoup moins longtemps : au district de Kangpei depuis seulement 1925. — Suanhwafu est l'orthographe anglaise, suivie par la Lettre Apostolique qui crée le nouveau Vicariat *(Acta Ap Sedis* du 1er octobre). On peut aussi orthographier, si l'on veut figurer la prononciation en français, Souangouafou (voir *Ami*, p. 689).

[1] Les nouveaux évêques se sont confondus en témoignages de reconnaissance pour les légions de missionnaires qui se sont dévoués à la Chine et qui ont rendu possible ce qui se passe aujourd'hui :

« Quand vous buvez de l'eau, dit Mgr Tchao, il ne faut jamais oublier la source. Nous ferons de même. Notre épiscopat est la fleur, le fruit de beaucoup de travaux, de sueurs et de sang de missionnaires, nous ne l'oublions pas. »

Entre tant d'attentions dont ils ont été l'objet, nous voulons consigner ici le geste touchant d'un curé de France qui remit au Saint-Père pour eux une enveloppe contenant 6 billets de 1000 francs. Ce bon prêtre a voulu garder l'anonymat. Voici la dédicace qu'il avait inscrite sur son enveloppe :

Un petit curé de France
prie humblement Sa Sainteté
le Pape Pie XI,
vicaire du Christ-Roi,
et Pape des Missions,
de vouloir bien remettre les billets ci-joints
aux évêques qui seront consacrés par Sa Sainteté
le 28 octobre,
comme témoignage de la charité fraternelle
qui unit tendrement tous les prêtres du monde
en Jésus, notre Roi bien-aimé, et en
l'Eglise catholique romaine, notre Mère vénérée.
Rome, 15 octobre 1926.

[2] Voir, dans *Revue Internat. des Soc. secrètes*, 24 octobre, comment la Révolution de 1911 fut l'œuvre de la Maçonnerie, et spécialement des Loges chinoises installées en Amérique :

« C'est à la M.·. que la Chine doit d'avoir enfin expulsé les Mandchous. La M.·. chinoise d'Amérique contribua à ce résultat dans une proportion considérable par l'aide pécuniaire qu'elle fournit ; et, sans elle, il est probable que la dynastie mandchoue règnerait encore en Chine. Ce sont les MM.·. chinois d'Amérique qui, les premiers, aidèrent Sun Yat Sen dans son action révolutionnaire. »

son clan. Les trois ou quatre grands aventuriers dont nous parlent les journaux et qui persistent à rêver d'étendre leur domination sur la Chine, sont, en somme, à la merci des *tou-kiuns,* qui tour à tour les suivent ou les trahissent, et qui trahiront toujours celui d'entre eux qu'ils verront en passe de l'emporter.

C'est pourquoi le Dr Legendre voit, dans ce qui se passe en Chine à l'heure actuelle, une évolution qui est d'ordre surtout régressif. Le Chinois revient à l'époque féodale de son histoire. Dans la rupture de toute unité politique et morale, c'est le règne des grands féodaux de jadis, des *tou-kiuns* d'aujourd'hui, qui s'installe.

Le règne, à dire vrai, a-t-il jamais été interrompu ? En Chine, il n'y a jamais guère eu d'unité politique, non plus que d'unité ethnique et sociale. Jamais pays n'a vu plus de révolutions, de guerres civiles ; s'il a survécu, on peut déclarer qu'il le doit à son grand éloignement de l'Europe. Sauf à de courtes périodes de leur histoire, les provinces de Chine ont vécu sous le contrôle plus nominatif que réel de Pékin, indifférentes au sort les unes des autres, même en temps de guerre. Les vice-rois, ainsi que tous les grands mandarins, n'ont guère été que des collecteurs d'impôts, laissant tout ce qui est administration aux notables de chaque village, canton ou cité.

Il y a vingt-cinq ans que le Dr Legendre explore la Chine ; et nous avons plus d'une fois signalé ici quelques-uns des fruits de ses recherches. Il connaît les grandes cités ; mais il ne s'est pas tenu aux ports et aux rivages, comme le font souvent les Européens qui voyagent en ces lieux. Il a exploré l'intérieur du pays, les régions d'abord du Centre et du Sud de la Chine, puis, ces dernières années, le Nord, la Mongolie. Il a battu les routes de plaine, les sentes de montagne ; il a vécu dans un contact journalier avec toutes les classes de la population, depuis le mandarin, le lettré, jusqu'à l'humble coolie, sans oublier l'ouvrier, le paysan surtout, ou encore le marchand, non sans avoir failli une fois ou l'autre être mis fort à mal par les indigènes, en dépit de son titre de Directeur de l'Ecole impériale de médecine de Tchentou. Il ne nous avait donné jusqu'ici que des monographies. Pour la première fois aujourd'hui, il nous présente un travail d'ensemble sur **La Civilisation chinoise moderne** (in-8 de 300 p., 4 gravures hors texte, 25 f., Paris, Payot). On verra ici ce que c'est que la famille chinoise, son logement, la cité chinoise, la rue chinoise, le vêtement du Chinois, son alimentation, ses arts, son industrie, son agriculture, la situation des classes sociales dans l'ordre économique. On prendra une idée très documentée de l'âme chinoise, du peuple chinois, de ses caractères ethniques, de son évolution historique, de la Jeune-Chine, avec des vues sur l'avenir [1].

Le Dr Legendre n'est pas optimiste. Il ne flatte pas son Chinois. Il est clair qu'en dehors de la pénétration chrétienne on ne voit guère de lueurs d'espérance pour l'avenir. C'est un tableau profondément noir que celui de cette jeunesse lettrée (et là-bas on s'intitule étudiant avant même de compter douze printemps), de cette Jeune-Chine qui ne sait que s'agiter, pérorer, se dresser insultante contre l'Européen ; elle renie toute discipline familiale, sociale ou légale ; elle entend régenter tout, parents, maîtres et gouvernants. Elle fait table rase du passé, y compris Confucius et sa morale pourtant si sommaire.

Tout ce nihilisme de la Jeune-Chine d'aujourd'hui ne révèle que trop l'empreinte de Moscou. Mais la propagande bolchevique n'aurait pas été si vite efficace si l'âme chinoise n'avait été d'abord déséquilibrée par certaine éducation qualifiée « démocratique » et libérale, donc révolutionnaire, puisée aux Universités d'Europe et d'Amérique. Les Blancs eux-mêmes ont créé le péril qui les menace aujourd'hui. Sur l'activité bolcheviste en Chine et en Extrême-Orient, voir *Ami* 1926, p. 310.

Cette action bolcheviste constitue, dans le plan de ses organisateurs, un mouvement tournant, un moyen sûr d'atteindre indirectement les Puissances capitalistes, de les acculer à une intervention qui nécessitera des dépenses énormes : d'où aggravation de la crise économique, d'où souffrance et mécontentement général qui sonnera l'heure du Bolchevik pour déclencher en Europe l'effort décisif.

Tout cela, ce sont des calculs humains. Pie XI, en sacrant les évêques chinois, nous invite à espérer en la Providence ; et son acte marque sans doute, dans les desseins divins, le début d'un nouvel ordre de choses qui installera en Chine la civilisation chrétienne sur les ruines amoncelées par les nouveaux Barbares.

Il n'y a pas beaucoup à se préoccuper de ce qu'on appelle, par anticipation, la ligue panasiatique. Elle n'existe encore que dans les nuées. La première conférence panasiatique s'est ouverte, en août de cette année, à Nagasaki, avec 37 délégués représentant la Chine, le Japon, l'Inde, les Philippines et la Corée. Ce n'était point donc toute l'Asie qui était là, et les organisateurs n'en ont pas caché leur dépit. De plus, dès la première séance, l'antagonisme éclata aigu entre Chine et Japon, la Chine prétendant inscrire au programme la question des « traités unilatéraux » à elle imposés par le Japon et déclarant que toute ligue serait impossible tant que le Japon n'aurait pas aboli ces traités « injustes. » On finit par déposer des statuts dont voici les deux premiers articles :

Art. I. — La ligue panasiatique est fondée pour réaliser la paix permanente basée sur l'égalité et la justice, et pour sauvegarder la parfaite liberté et le bien-être de l'humanité en abolissant toutes discriminations entre classes, races et *religions.*

Art. II. — La ligue, pour atteindre le but précité, doit réaliser ce qui suit : la renaissance de la civilisation asiatique du point de vue tant intellectuel que matériel ; la réforme des races asiatiques actuellement sous la domination étrangère ; l'abolition de tous les traités unilatéraux existant entre peuples asiatiques ; la coopération entre les races asiatiques pour les progrès intellectuels, économiques et politiques, l'encou-

[1] Il est de mode, quand on parle de la Chine, d'évaluer sa population à 400 ou 450 millions. Le Dr Legendre proteste, et dit que ses statistiques lui permettent d'affirmer qu'elle atteint tout au plus 300 millions et qu'elle n'augmente pas, vu le taux de la mortalité infantile, qui dépasse 50 %.

ragement aux manufactures d'Asie et à leurs produits.

Tous ces ligueurs n'ont de commun entre eux que la haine de l'Occident, — et du Christianisme, religion de l'Occident. La Ligue, aux yeux des simples, est une réplique à la Société des Nations, où les Orientaux voient un instrument de domination européenne. Aux yeux de ceux qui voient un peu plus loin, elle doit être, pour le Japon, un instrument d'impérialisme et de contrôle sur l'Asie. Mais ceci n'ira pas tout seul. Le Japon n'a pu réussir à en faire installer le siège à Tokio, et l'on a décidé de se réunir l'année prochaine à Pékin.

Et nous aussi, nous avons eu, en octobre dernier, à Vienne, notre Congrès Paneuropéen, sous le patronage et avec le concours de Mgr Seipel. L'initiateur du mouvement paneuropéen est un homme fort considérable, le comte Richard Coudenhove-Kalergi, dont la généalogie est déjà du paneuropéanisme, presque du panasiatisme, sa mère étant Japonaise. Les Coudenhove sont une vieille famille des Pays-Bas. Le grand-père du comte actuel, diplomate autrichien, épousa, à Paris, Marie Kalergis, fille de l'héroïne de ce nom chantée par Théophile Gautier dans sa *Symphonie en Blanc Majeur*, et qui fut l'une des Egéries du mouvement romantique, après avoir, fille elle-même d'une noble Polonaise et d'un Allemand (le comte Nesselrod, lieutenant-général du tsar à Varsovie), épousé, à St-Pétersbourg, un négociant grec du nom de Kalergis et d'une fortune prodigieuse. Le comte Richard est le type de ces Autrichiens clairvoyants qui comprennent que leur problème national n'est pas soluble tout seul, mais seulement dans un cadre général plus favorable à chacun et à tous. Il sait qu'il ne faut pas songer à modifier les frontières actuelles ; il propose seulement, pour les faire supportables, de les rendre *invisibles*, c.-à-d. inoffensives, par la suppression des entraves au trafic économique et par l'apaisement moral et le rapprochement intellectuel. De très nobles sentiments ont été exprimés à ce Congrès. On ne peut qu'y applaudir. Mais il est clair qu'on n'a pu s'y embrasser qu'en faisant le silence sur les questions qui ne cessaient de brûler au cœur de chacun : témoin le président même du Reichstag, Lœbe, qui, pour ne pas troubler l'atmosphère du lieu, a renoncé à parler de son thème favori, l'*Anschluss* [1].

IV. — *L'Irlande nouvelle*, par L.-Paul Dubois, *R. des Deux Mondes*, 1er nov. M. P. Dubois nous avait donné, il y a vingt ans, sur l'Irlande contemporaine, un volumineux travail qui le classait au premier rang des connaisseurs de la malheureuse île : voir *Ami* 1907, p. 682. Malheureuse alors, et point beaucoup plus heureuse depuis. — D'abord, pendant et après la guerre européenne, la guerre anglo-irlandaise, terminée par le traité de Londres (6 déc. 1921), qui créa l'Etat Libre d'Irlande et fit de cet Etat Libre un *Dominion* dans l'Empire Britannique.

Mais alors, après la guerre contre l'Angleterre, ce fut la guerre civile. Durant plus d'un an, l'Irlande se déchira elle-même au milieu des pires violences, — les uns, les républicains, aveuglés par une passion qui d'ailleurs était toute noble en son principe, l'aspiration à la complète indépendance, — les autres, les gens de raison et de sens politique, guidés par l'instinct de conservation nationale, qui, se contentant du possible, refuse de risquer le bien actuel pour un mieux chimérique. A la tête des premiers, M. de Valera ; à la tête des seconds, M. Cosgrave, président de l'Etat Libre. Rude tâche, pour celui-ci, de parler raison à la passion chez un peuple aussi impulsif et inflammable, de lutter, dans le pays de l'idéal, contre l'idéal, au nom de la pénible réalité, contre un idéal de souveraineté totale qui était celui de tous les citoyens, d'un côté comme de l'autre de la barricade, le différend ne portant que sur la possibilité présente d'y atteindre. Tâche que le gouvernement de M. Cosgrave a dû mener rudement, attendu que c'est la vie même du pays qui était en jeu, la vie de cette « Ile sœur » que l'Angleterre, si le traité de Londres eût été rompu, aurait, coûte que coûte, « cromwellisée » et rayée pour toujours de la carte. D'où l'institution de cours martiales, qui ont prononcé des peines sévères, dont plusieurs capitales. D'où l'internement de plus de 12.000 républicains faits prisonniers au cours des hostilités, dont on ne relâcha que ceux (le petit nombre) qui s'engagèrent à ne plus « servir » contre les autorités de l'Etat Libre. D'où, quand M. de Valera demande à négocier, le refus de toute condition autre que la reddition générale des armes et la soumission à la loi. M. de Valera s'exécute, et, dans une proclamation d'ailleurs pleine d'orgueilleuse acrimonie (1er juin 1923), ordonne à ce qui lui reste de partisans de renoncer à la lutte armée. Bientôt pris et interné lui-même, on lui épargne la Cour martiale parce qu'elle n'aurait pu que le condamner à mort, lui le chef de la rébellion.

Officiellement, la guerre civile est terminée. Mais l'anarchie survit. Sous le masque du fanatisme politique, le crime vulgaire se donne licence :

[1] La majorité des intellectuels, en Autriche, sont pour l'*Anschluss*, ou rattachement au Reich. Quant aux autres, aux partisans de l'indépendance autrichienne, il rentre bien dans leur politique de développer et de favoriser le rôle de Vienne comme point de contact international et plus spécialement comme centre de Congrès, pour lesquels elle offre un vaste choix de locaux disponibles. C'est ainsi qu'en ce mois d'octobre, outre ce Congrès Paneuropéen, elle en a vu siéger plusieurs autres, dont trois patronnés par Mgr Seipel : le Congrès des *Communications de l'Europe centrale*, — le Congrès de l'*Union catholique d'Etudes internationales*, avec une délégation française présidée par Mgr Beaupin (but : étudier du point de vue catholique toutes les questions qui se posent devant la Société des Nations), — enfin le Congrès de la *Fédération des Unions intellectuelles*, dont le but est de « grouper l'élite intellectuelle de tous les pays par l'intermédiaire d'Unions nationales pour faciliter les échanges d'idées et notamment créer des relations personnelles et directes entre les représentants des diverses formes d'activité en vue de former une atmosphère favorable à la compréhension réciproque des nations. » Fédération fondée par le prince Charles de Rohan, descendant autrichien de la branche émigrée des Rohan-Guéméné. Elle avait tenu son IIe Congrès en novembre 1925 à Milan ; et depuis, elle est restée en bons termes avec l'Italie fasciste, qui a permis à ses délégués d'assister à ce Congrès de Vienne, tandis qu'aucun Italien n'a pu participer au Congrès Paneuropéen (*Journal des Débats* du 31 octobre).

meurtres et attentats, incendies, *raids* et vols à main armée. Dans le Sud sévit la guerre agraire, avec rafles de troupeaux et saisie de fermes. Un peu partout on refuse l'impôt : en novembre 1924, il y a 10.000 réfractaires de l'*income tax,* et pour les taxes locales c'est pis encore. Les grèves se succèdent, violentes, excitées par les bolchevistes ou par l'agitateur Larkin, qui, à peine débarqué d'Amérique, cherche à fomenter la révolution dans les *Trade Unions.* Des ports se vident. Et puis, les irréguliers de la guerre civile officiellement close n'ont pas accepté leur défaite et ne reconnaissent pas le gouvernement de l'Etat Libre. Ils se donnent l'air de vivre en paisibles bourgeois, mais ils entassent armes et munitions dans des dépôts secrets et préparent leurs coups (attaques sanglantes, incendies) surtout contre la police irlandaise, contre les membres du gouvernement ou du Parlement. Il n'est plus ville ni village sans ruines. Ils apprennent la présence, près de Cork, d'un détachement de soldats anglais permissionnaires : revêtus d'uniformes volés, ils l'attaquent à la mitrailleuse (mars 1924) : bilan : 1 Anglais tué, 20 blessés. C'est chez eux une idée fixe de provoquer la rupture entre l'Etat Libre et l'Angleterre.

« Du tréfonds de la société toutes les passions primitives et sauvages sont ainsi remontées à la surface, tandis que, comme une secousse sismique, la guerre civile et étrangère a jeté bas toutes les assises de l'ordre social. Plus grave enfin que le dommage matériel est la démoralisation, fille des grands bouleversements. Le dérangement de l'esprit, la détérioration des caractères, étonnent et inquiètent : c'est un signe des temps, en littérature, que l'art morbide et putride d'un James Joyce, qui rappelle les pires folies ou sanies des Russes... »

Contre cette anarchie, le gouvernement a tenu bon, comme il avait tenu contre la guerre civile. Pour remplacer la loi martiale, une loi de sécurité publique a été votée permettant d'interner les individus dangereux durant six mois sans inculpation préalable, et autorisant les tribunaux à appliquer, en sus des peines normales, la peine du fouet aux coupables de vol à main armée ou d'incendie volontaire. Une police nationale a été créée, qui, répartie en 800 stations, s'est vite acquis la confiance populaire. Bref, l'ordre a paru assez restauré pour que, vers la fin de 1924, le régime de rigueur puisse être adouci et une large amnistie être accordée aux délits politiques.

Reste, pour l'Etat Libre, à s'organiser dans le cadre de la constitution qu'il s'est donnée. Conçue dans un esprit de liberté démocratique, elle pose en principe que toute l'autorité en Irlande dérive du peuple d'Irlande (ce qui, pensons-nous, est dirigé non contre l'*Omnis potestas a Deo* de S. Paul, comme l'était notre Déclaration des Droits de l'homme, — mais contre l'Angleterre : le sens est que les Anglais n'ont plus rien à voir en Irlande et que ce n'est plus *mediante Anglia* que le pouvoir y dérive de Dieu, comme c'avait été le cas durant plus de sept siècles) : l'Etat Libre est, sur le pied de l'égalité des droits, membre de la communauté des nations constituant le *british commonwealth.* Liberté civile et religieuse ; liberté d'opinion, d'assemblée, d'association. La langue gaélique est déclarée langue nationale, l'anglais étant également reconnu comme langue officielle. La *Dail* ou Chambre est composée de députés élus selon la représentation proportionnelle (1 député pour 30.000 électeurs), tout individu adulte, homme ou femme, étant électeur et éligible sauf incapacité. Le Sénat *(Scanad)* comprend 60 membres, « citoyens ayant fait honneur au pays par leurs services ou représentant certains importants aspects de la vie de la nation, » élus par les citoyens de plus de 30 ans sur une liste établie par le Parlement. L'initiative populaire et le *referendum* fonctionnent à peu près comme en Suisse. — A côté du pouvoir législatif, le Conseil exécutif, dont le président est choisi par la *Dail* et choisit à son tour les autres ministres parmi les membres de la *Dail* ou du *Scanad ;* des ministres extraparlementaires peuvent être nommés par la *Dail* pour les départements techniques ; tous sont responsables devant la *Dail.* — Enfin, comme dans tous les *Dominions,* l'autorité exécutive suprême est — fictivement — entre les mains du représentant de la Couronne, lequel promulgue les lois conformément à la pratique constitutionnelle suivie au Canada [1]. Ce représentant de la Couronne est actuellement un Irlandais, nationaliste éprouvé, M. Healy.

Caractères de la nouvelle organisation : grande simplification de l'administration centrale, comme aussi de l'administration locale ; décentralisation et démocratisation de la justice ; mise en harmonie de l'école avec l'esprit national, enseignement du gaélique partout obligatoire ; reprise, sur de nouvelles bases, du rachat des terres par les exploitants, assez avancé déjà avant la guerre ; réorganisation des chemins de fer, perfectionnement de l'outillage hydraulique et électrique du pays ; et, tout en résistant à la voix populaire, qui voudrait un fort tarif douanier, établissement d'un régime de protection « sélective » pour aider, selon les besoins reconnus, telle ou telle branche de production. Situation financière pénible, mais pas plus qu'en d'autres pays, avec tendance marquée à s'améliorer.

La grande difficulté dans la vie d'Erin, la difficulté qui prime toutes les autres, c'est la question de l'unité irlandaise, c'est le fait que « l'Etat Libre d'Irlande » n'est pas toute l'Irlande, mais qu'à côté de lui il y a « l'Irlande du Nord, » c.-à-d., au nord-est de l'Ile Verte, un petit Etat composé de 6 comtés (sur 9) de l'ancienne province d'Ulster, qui reste attaché, avec jouissance d'une certaine autonomie, à la Grande Bretagne. L'Ulster est en majorité protestant (deux cependant des comtés qui lui sont attribués sont à majorité catholique) :

[1] C'est le Traité même de 1921 qui désigne le Canada comme type : la mesure de l'autonomie du Canada est pour le présent et sera pour l'avenir la mesure même de l'autonomie de l'Etat Libre.

l'origine de ce fait remonte aux siècles XVII^e et XVIII^e, où il a été largement « planté » d'Ecossais et d'Anglais, surtout dans sa partie orientale. Ceux-ci pourtant, au cours du XVIII^e siècle, s'étaient fort « hibernisés, » à bien des égards, et ont été en 1792 les premiers à lever l'étendard révolutionnaire des Irlandais-Unis. Mais, au cours du XIX^e siècle, l'Angleterre a su se les rallier et se les attacher par faveurs, propagande et privilèges, pour faire d'eux sa « garnison » en Irlande. Eux-mêmes se sont appelés « Orangistes, » en mémoire de Guillaume III d'Orange, le vainqueur de la Boyne (la victoire que Guillaume III, aidé du protestant français Schomberg, remporta le 11 juillet 1690 sur l'armée franco-irlandaise et qui décida la perte de l'Irlande pour Jacques II et la ruine des espérances irlandaises [1]). Sans relâche excités, travaillés par les impérialistes britanniques, ils n'ont cessé, ces derniers temps, d'être les adversaires du nationalisme irlandais. Ce sont eux qui ont réussi, en 1893, en 1914, et encore en 1916 et 1917, à faire échouer les projets de *home rule* dont l'effet aurait été de les placer sous l'autorité d'un Parlement nationaliste de Dublin. Ils ont toujours opprimé sans vergogne la minorité catholique d'Ulster; la Terreur orange, aujourd'hui un peu calmée, a sévi avec une violence affreuse de 1918 à 1924, durant la guerre anglo-irlandaise et la guerre civile qui a suivi. Enfin, sur une initiative de Lloyd George et par une loi anglaise de 1920, ils ont été détachés du reste de l'Irlande et constitués en Etat distinct, avec gouvernement et Parlement subordonnés au gouvernement et au Parlement de Londres, avec Belfast (400 000 âmes) pour capitale et 1 million 1/4 d'habitants (sur 4 1/4 que compte l'Irlande).

Ce fut un coup affreux pour l'Irlande. C'était la « division de l'indivisible. » Des négociations pénibles s'engagent, qui une fois de plus mettent en évidence la félonie de Lloyd George. En l'été de 1924, la situation paraissait désespérée (voir *Ami* 1924, p. 676). Le gouvernement orangiste appuyait son intransigeance d'un renforcement de persécution contre les catholiques d'Ulster, à Belfast notamment et dans les deux comtés à majorité catholique (Tyrone et Fermanagh) : « papistes » chassés de chez eux pour faire place à des protestants, quasi dépouillés de leurs droits électoraux par une savante réorganisation des circonscriptions, et livrés sans défense aux excès d'une véritable armée de policiers dits *specials* dont l'Angleterre payait l'entretien.

Il fallut enfin se résigner à l'inévitable. L'Irlande se voyait au seuil d'une guerre où l'Ulster aurait à ses côtés le Royaume-Uni dont il continue à faire partie. Alors, on finit par signer, le 3 décembre 1925, un accord tripartite par où les gouvernements de l'Etat Libre et de l'Irlande du Nord conviennent de laisser en l'état jusqu'à nouvel ordre les frontières de 1920 et s'engagent à conférer entre eux, chaque fois que besoin en sera, pour la solution des problèmes d'intérêt commun ; de son côté, pour reconnaître l'esprit de conciliation de l'Etat Libre, le gouvernement de Londres le libère de la part proportionnelle que lui avait imposée le traité de 1921 dans les charges de la dette britannique.

Ce fut, dit le *Times*, un Locarno irlandais : *statu quo* douloureux, mais qui réserve l'espoir de l'unité ultérieure de l'Ile verte. Unité qui ne peut manquer de se réaliser. La passion religieuse aveugle aujourd'hui l'Ulster [1] ; mais inévitablement son intérêt économique finira par parler plus fort que la passion. Tant que l'Angleterre continuera à lui ouvrir largement, comme elle fait aujourd'hui, les cordons de sa bourse, il pourra s'en tirer, tant bien que mal ; mais un jour Londres se lassera de ce geste coûteux ; et, ce jour-là, l'Irlande du Nord devra regarder du côté du Sud. Le Sud est à population principalement agricole ; le Nord, à base plutôt urbaine, industrielle : il a besoin d'un *hinterland* qu'il ne peut trouver qu'au delà du cordon douanier tendu par l'Etat Libre. Déjà les élections de l'année dernière au Parlement de Belfast ont témoigné d'une baisse de l'esprit de fanatisme maçonnique et extrémiste. Entre les gouvernements de Dublin et de Belfast, les rapports vont s'améliorant ; on cause, comme disent les diplomates ; des ententes se concluent, notamment pour les douanes. De part et d'autre de la barrière il y a des efforts de pénétration, de collaboration. Pourvu que l'Angleterre renonce enfin à se servir de l'Ulster pour opprimer le pays, les Irlandais du Sud sont fondés à espérer que, par le bon vouloir et le bon exemple, ils attireront peu à peu les Ulstériens dans l'orbite de l'Irlande nationale, comme ils ont toujours fait à l'égard des protestants épars dans le Sud. Car, en dépit de la réputation qu'on leur a faite, l'intolérance n'a jamais sévi chez les Irlandais catholiques, qui bien souvent, depuis Grattan jusqu'à Parnell, sont allés choisir des protestants pour chefs. Et un fait assez remarquable aujourd'hui, c'est qu'un grand nombre de protestants et d'ex-unionistes (un trop grand nombre, au dire de certains) aient été appelés au Sénat (qui est présidé par l'un d'eux) comme dans les administrations supérieures, le gouvernement de Dublin ayant tenu à leur faire une large place dans l'Etat, heureux de les attacher aux destinées de l'Etat Libre.

Quant à l'Angleterre, quant au sentiment populaire à l'égard de l'Angleterre, c'est autre chose. L'Irlande n'a pas de plus cher désir que de tendre fraternellement la main aux frères de l'Ulster. Mais, vis-à-vis de l'Angleterre, elle n'oublie rien,

[1] L'année suivante (1691), les 6/7 des terres irlandaises étaient confisquées, et les vaincus devenaient, selon l'expression de Swift, « les fendeurs de bois et les porteurs d'eau de leurs vainqueurs. ».

[1] Elle l'aveugle si fort que, l'autre jour encore (4 décembre 1926), la Chambre des Communes ayant aboli de vieilles lois d'exception qui n'avaient cessé de figurer à l'arsenal des lois contre les catholiques (la loi qui interdisait en public le port de la soutane, la loi qui interdisait l'introduction de missels et autres livres liturgiques latins en Angleterre, la loi qui interdisait l'établissement des ordres religieux, la loi qui interdisait à toute Communauté religieuse de recevoir legs ou donations), il fut entendu que la levée de ces mesures d'exception ne s'appliquerait pas à l'Irlande du Nord.

ne pardonne rien du passé, ni les sept siècles de persécution, ni l'exploitation ininterrompue d'Erin par Albion depuis 200 ans, ni les rejets successifs du *home rule,* ni la guerre de 1919-1921 avec les atrocités des *Black and Tans*. Tout de même, le fait est là que les gouvernants anglais, du haut en bas de l'échelle, ont quitté la place, et qu'il n'y a plus un agent britannique sur le sol national, plus un *Tommy*. De ce chef, l'antibritannisme, sans perdre en profondeur, s'est modéré et assagi, d'autant qu'il n'est plus journellement exaspéré par les manifestations celtophobes des anciens *Ultras* de l'Unionisme ; il tend à se modeler d'après l'attitude plus ou moins correcte et loyale que prendra l'Angleterre dans l'application du traité de 1921.

« Ainsi les forces d'ordre ont fini par vaincre les forces de désordre. Les toxines ont été résorbées par les globules rouges. L'accès de névrose a pris fin ; la convalescence est en cours. Quel a été sur l'Irlande l'effet de la crise, et dans quel état moral sort-elle de l'épreuve ? C'est Erin toujours, mais combien changée ! Elle était émotive et excitable, mobile et passionnée, « mercurielle » : la voici, l'accès passé, dans la dépression, la lassitude et l'épuisement. Elle a déjà connu cet état de langueur, après la grande famine et la révolution de 1848, et plus encore après l'insurrection de 1798 et l'Acte d'Union, alors qu'elle semblait « un cadavre sur la table de dissection » : — « Chacun se tient coi, disait Sheil, comme les galériens par mer calme ; le pouls de la nation paraît arrêté, et le pays paralysé jusqu'au cœur. » Rude est la réaction après l'action chez ces Celtes qui plus que personne sont des « machines nerveuses, » selon le mot de Napoléon. Tout semble morne. On se replie sur soi, et du fond du cœur surgit je ne sais quelle amertume, avec un dégoût de soi-même et des choses ; les nerfs sont détendus, mais les cœurs restent durcis et insensibles, pour avoir été trop secoués. Le besoin de calme domine tout ; on veut la paix et l'ordre ; à plus tard le reste.

Elle était idéaliste et rêveuse, pleine de piété, riche en mysticisme et en poésie... La voici, pour un temps, devenue réaliste et pessimiste, voire cynique. Certes, sa foi lui est restée, mais non peut-être toute son ancienne ferveur religieuse ; et en tout cas, son Eglise, trop mêlée aux luttes politiques et quelque peu divisée aussi dans ces luttes, a perdu chez elle en influence civique. Sa littérature, toute de symbolisme et de spiritualité... : aujourd'hui, volte-face paradoxale, c'est dans le cercle infernal du plus scandaleux réalisme que la conduisent, avec leur folle virtuosité de style et d'analyse, James Joyce et Sean O'Casey, pour prendre les deux noms les plus en vue. Les grandes convulsions sociales ne sont pas favorables à la vie intérieure ; l'ouragan a desséché l'âme irlandaise et dégradé les richesses spirituelles du passé ; la culture gaélique est en recul. Recul momentané au reste, rupture temporaire, car l'Ile des Saints et des Docteurs ne trouverait pas à vivre dans le matérialisme, et jamais les Gaëls ne sauront mieux donner le meilleur d'eux-mêmes que dans l'ascension vers l'idéal éternel...

Pour jouer son rôle au dehors comme pour gagner l'indépendance finale, il faut, — condition préalable, — qu'elle refasse ses forces intérieures et son unité... Maîtresse chez elle, elle a maintenant toute la liberté voulue pour réussir : à elle de savoir en user, en pratiquant sévèrement ces deux vertus sociales de l'ordre et de la discipline, sans lesquelles la liberté n'est qu'un mot vain et dangereux. Elle s'est donné l'appareil, le corps du *selfgovernment :* à ce corps qu'elle donne maintenant une âme nationale ! Qu'elle se libère des stériles agitations de la politique !... Qu'elle se remette courageusement à la grande œuvre dont elle avait entrepris les fondations au cours des vingt ou trente années qui ont précédé la guerre : c'était, avec la renaissance gaélique, son affranchissement de la dépendance psychologique de l'Angleterre, la reconstitution de son individualité morale par le retour aux traditions et au langage d'autrefois ; c'était... un relèvement matériel déjà plein de promesses... Belle tâche d'éducation nationale que l'Irlande réalisera, si elle en a la volonté, par l'effort intérieur : car ce n'est que par l'effort intérieur que, comme les individus, se forment et progressent les nations. »

V. — Dans la Collection E. V. F. (Editions Vraie France), deux nouveautés : 1° **Le Fils unique**, par Jeanne Andé (série B, pour jeunesse à partir de 18 ans) : rien ici, directement du moins, de la question de la stérilité volontaire, mais tout de même, éloquente leçon indirecte : l'auteur veut montrer que nos calculs humains, quand nous prétendons que d'eux exclusivement dépende le règlement de notre avenir, ne sont jamais bénis de Dieu. Drame admirablement noué, dans une évocation nette et pittoresque de la vie des campagnes normandes où il se déroule ; — et 2° **Le Roman de Ponce-Pilate**, par Maurice Laurentin, in-12 de 224 p., 9 f. : tableau des remords de Pilate et du zèle admirable que Claudia convertie déploie pour l'orienter vers la religion du Christ. C'est peut-être du roman, mais à coup sûr le plus vraisemblable des romans. Il y a là une psychologie admirable, et présentée dans un cadre qui est une reconstitution achevée du milieu historique. Mgr Pasquier, Recteur émérite des Facultés catholiques d'Angers, écrit à l'auteur : — « J'ai lu votre roman avec un intérêt très vif qui allait toujours grandissant. L'édification accompagnait l'intérêt... Les mille petits détails historiques qui émaillent votre récit lui donnent une couleur locale très agréable... » (série C, pour lecteurs dont la formation morale est achevée).

Les Paysans resteront une des grandes œuvres du grand écrivain catholique polonais qui est mort cette année, Ladislas Reymont. Tétralogie en quatre volumes dont chacun porte en titre le nom d'une saison, on vient d'en achever la traduction : **L'Été**, in-12 de 390 p., 12 f., Paris, Payot. Œuvre imprégnée d'idéalisme et de sens chrétien (puisque les scènes se déroulent en Pologne) ; mais nous regrettons que l'auteur ait, dans cette IV° Partie comme dans les trois précédentes, fait une place si envahissante à la peinture des grossièretés de la vie paysanne. Toutes ces scènes assurément sont authentiques, sont prises de la vie paysanne polonaise ; mais elles ne sont pas toute la vie paysanne, elles ne sont pas la vie paysanne tout court. Tranches de vie, mais non pas la vie. Tranches de vie qui cachent la vraie vie.

Le modèle, le type du bon réalisme, comme aussi de l'idéalisme le plus vrai, ce demeure toujours Louis Veuillot, dont l'édition des ŒUVRES COMPLÈTES se poursuit avec un succès croissant. Après **Le Parfum de Rome** donné l'été dernier (tome IX), voici **Les Odeurs de Paris**, suivies, p. 267-390, de **Molière et Bourdaloue**, et p. 391-510, du **Fond de Giboyer** : trois œuvres réunies en un seul volume, qui forme le tome XI. Le tome X est ajourné, parce qu'il doit contenir de nombreuses pages inédites dont la publication réclame des recherches minutieuses et de longs travaux préparatoires.

Dans la série *Les Caractères de ce temps,* où ont paru déjà *Le Prêtre, Le Diplomate, Le Bourgeois, Le Politique, Le Savant, L'Ecrivain, L'Avocat,* voici **Le Magistrat** (in-18 de 126 p., 6 f., Hachette), par Pierre Bouchardon, l'immortel « capitaine Bouchardon » dont l'expérience et le dévouement ont rendu tant de services, inoubliables, à nos tribunaux militaires pendant la guerre. Son *Magistrat* est une superbe page de psychologie, et d'histoire sociale, d'histoire politique aussi, d'histoire des mœurs et des institutions : « Le magistrat à travers les âges ; le magistrat d'autrefois, son horreur des moustaches, son insensibilité, ses moyens de parvenir, sa morgue, ses péchés mignons ; le magistrat d'aujour-

d'hui, son apprentissage, son premier réquisitoire, son premier transport de justice ; le magistrat arrivé ; le président des assises ; le ministère public ; le juge d'instruction... » *La magistrature !... Croyez-y !...*

De la série *Les âges de la vie,* nous avons signalé **L'Enfant**, de Gérard d'Houville, charmant ; **Le Jeune Homme**, de F. Mauriac, très beau, encore que l'auteur, à notre gré, accorde une place trop large à l'instinct de luxure, mais il exalte si magnifiquement ensuite les ressources dont l'âme juvénile est si riche ; **L'Homme,** par H. Duvernois, fort malmené : nous méritions mieux que cela, nous autres hommes. Et nous exprimions l'espoir que **Le Vieillard**, d'Henri Lavedan, serait la perle de la série. Notre espoir est comblé. C'est le plus exquis des *De Senectute,* un *De Senectute* chrétien, dès lors d'une psychologie tout autrement affinée et pénétrante que son devancier du Ier siècle avant J.-C. Chrétien, donc optimiste, et joyeux, sémillant, pétillant : trois dialogues, trois dimanches, trois « Matinées de St-Pétersbourg, » où une dizaine de convives, à l'issue du repas, — non pas pendant, car on est à table pour manger, non pour pérorer, — quand on est arrivé donc à la paix du dessert, à la douceur du fruit et qu'ensuite on passe au salon où, bras tendus, vous reçoit le fauteuil, où, aux parfums du café, la langue et l'esprit, déliés, s'en donnent dans la joie, une dizaine de convives donc, à la nouvelle point attristante que les soixante ans de Madame viennent de sonner, ouvrent un chassé-croisé de fusées les plus aimables, les plus spirituelles, les plus amusantes, les plus sérieuses aussi du monde, sur la vieillesse, sur *le mot* d'abord (Ier Dimanche : si le mot fait peur, usons de périphrases), sur *la chose* ensuite (IIe Dimanche), sur *les moyens* enfin (IIIe Dimanche), ou « comment vieillir, » pour débarquer tous, au signal de l'abbé (car il y a un abbé, évidemment, et très gai, re-évidemment), « en gare d'Espérance : tout le monde descend ! » (in-16 de 95 p., 6 f., Hachette).

Voici, dans la Collection des *Eloges,* le tour de la paresse : **Eloge de la paresse**, par Eug. Marsan, in-18 de 62 p., 5 f., Hachette : la plus sage de nos passions, le sel de la terre, qui sans elle serait une autre Géhenne, qui nous console de nos pertes, qui suspend heureusement nos poursuites échevelées, qui nous aide à trouver quelque répit, qui refait nos forces, etc. Vous voyez tout ce qu'on peut dire d'ingénieux là-dessus. Et c'est fort bien dit, par un bien honnête homme.

N'est-ce pas un peu aussi de la paresse, mais d'une sorte de paresse la plus délétère de toutes, que nous parle Jacques Debout dans son nouveau livre : **...Et par omissions : Examen d'un chrétien médiocre**, in-16 de 82 p., 4 f. 50, Paris, Editions *Spes ?* « Et par omissions » : cela ne semble rien dans le *Confiteor* de notre prière du soir. Or, c'est tout simplement la matière du Jugement dernier : relisez, dans l'Evangile, la scène fulgurante où Notre-Seigneur nous fait assister par avance à l'interrogatoire qui ce jour-là s'établira entre Lui et nous : *Non dedistis mihi... Non visitastis me... Non cooperuistis me...* Rien que des péchés d'omission... Accusez-vous donc, comme M. l'abbé Roblot vous y invite, d'oublier Dieu dans votre vie, d'oublier, dans vos relations, et de faire oublier le plus naturellement du monde que vous êtes chrétien, d'oublier les Saints et de les connaître un peu moins que les héros préhistoriques, d'être beaucoup moins fixé sur S. Paul que sur Pirithoüs, et sur sainte Thérèse que sur Calypso, d'ignorer profondément les écrivains catholiques du passé et du présent, de confondre Joseph de Maistre avec le *Vicaire Savoyard,* de n'avoir rien lu de Veuillot, de ne connaître rien d'Ozanam que les Conférences de St-Vincent de Paul, d'oublier que la vie chère existe pour les autres comme pour moi, d'oublier que mes inférieurs sont des hommes, de ne considérer d'eux que le rendement... Et il y en a comme cela plus de septante pages ! Et pas un mot qui ne porte, qui ne vous lance des éclairs sur les abîmes oubliés de votre conscience ! Lisez cela, et faites-le lire à tous vos gens bien pensants, à tous vos catholiques pratiquants, qui se croient l'élite parce qu'ils donnent chaque dimanche 20 minutes à Dieu.

Spes vient de publier encore **Une Enquête chez les Etudiants : La Culture générale en péril**, avec avant-propos de G. Bernoville, in-8 écu de 175 p., 7 f. 20. Deux parties : 1° Ce que c'est que la culture générale, ce qu'elle ne doit pas être, ses avantages, ses dangers, comment se cultiver, la crise de culture chez les étudiants, observations particulières aux étudiants catholiques ; les études supérieures et la culture générale. L'Enquête a été proposée et dirigée par la Fédération Nationale des Etudiants catholiques, et les réponses ont été données et groupées pour chacune des quatre Facultés : Lettres, Sciences, Droit, Médecine ; — 2° *Catholicisme et culture générale :* réponses venues de points assez divers de l'horizon, de catholiques le plus souvent (Mgr du Vauroux, Mgr Gry, P. du Passage, P. d'Alès, Léon Bérard, G. Goyau, J. Maritain, Maurice Blondel, Lacour-Gayet, Achille Mestre, Louis Le Fur, etc.), et de quelques incroyants aussi comme Victor Bérard et Léon Brunschvicg. — Il y a là, comme on voit, un document des plus précieux pour l'histoire des idées, — et des idées catholiques en particulier, — à l'heure actuelle.

Nous avons cité longuement, p. 658, une harangue du russe C. Wrangel à la Conférence d'Union qui s'est tenue à Vienne à la Pentecôte de cette année. On nous assure que des lecteurs ont pris notre citation pour une approbation. A Dieu ne plaise que l'ombre même de pareille pensée nous soit montée en l'esprit !... Si nous n'avons pas ponctué d'un énorme point d'indignation chacune des phrases de Wrangel, c'est que nous avons cru que c'étaient là des énormités en effet qui se réfutaient d'elles-mêmes aux yeux de nos lecteurs ecclésiastiques.

Si nous avons fait la citation, c'est uniquement dans le but d'aider nos lecteurs à comprendre le point de vue de l'orthodoxie russe. Pour se réunir, il faut s'aborder. Pour s'aborder sans risque de heurts trop violents, il faut se connaître, savoir à l'avance à qui l'on a affaire.

Nous avons cité Wrangel, parce qu'il nous a semblé être un personnage quelque peu représentatif de l'orthodoxie russe. Il parle partout, à Vienne, à Rome, à Paris, à Nice, etc. A Vienne, il a parlé devant une assemblée honorée par la participation de l'archevêque (cardinal Piffl) et de son coadjuteur. Des périodiques catholiques, en France, en Allemagne et ailleurs, parlent de lui comme de « quelqu'un. » Or, nous apprenons, de source très informée, qu'il n'est rien du tout, qu'il n'a aucun droit à parler au nom de ses coreligionnaires, qu'il est très discrédité, et pour plus d'une raison, en milieux russes honnêtes, — que dès lors, il n'est pas expédient de lui faire aucune publicité. Nous nous empressons de le dire ici aujourd'hui.

Enfin nous sommes heureux de faire écho à la joie des *Etudes* enregistrant (n° du 5 décembre) une hausse incessante sur la courbe de leurs abonnements : « Les 10.000 abonnés n'ont plus besoin que de quelques recrues pour s'aligner au complet sur nos listes. »

« Toute notre ambition, disent-elles, est de fournir la note catholique compétente sur le mouvement des idées, tel qu'il se dessine dans les domaines variés du monde contemporain. »

Cette ambition, elles la réalisent magnifiquement. Et l'on doit s'étonner, avec elles, qu'elles demeurent encore ignorées en certains milieux : — « Des catholiques notoires nous avouent parfois qu'ils nous découvrent et qu'ils ignoraient tout de la revue, même son existence et son titre... Des croyants, pour leur vie intellectuelle, se comportent en profanes, se nourrissent de faits divers, se passionnent pour l'accessoire, commentent sans fin racontars ou pronostics, mais n'accordent pas aux grandes causes, aux idées foncières, aux mouvements profonds, les quelques instants qui feraient d'eux des chrétiens avertis. »

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — J'ai lu quelque part que les *lapsi*, à qui l'Eglise refusait l'absolution, allaient se confesser aux martyrs et en recevaient l'absolution. Quelles sont les choses exactes ou fausses contenues dans cette assertion ?

R. — Votre assertion est assez vague : nous allons la préciser [1].

1. La question du pouvoir de réconciliation accordé aux martyrs est agitée par Tertullien. Suivant cet écrivain, une disposition de l'édit de Calliste aurait été de reconnaître aux confesseurs de la foi un pouvoir de réconciliation analogue à celui que le pape se reconnaissait à lui-même et aux évêques à l'égard des fornicateurs et des adultères. En quoi consistait au juste cette faculté ? Tertullien en parle comme si les martyrs pouvaient, sans l'intervention de l'évêque, absoudre purement et simplement le coupable et le réintégrer dans la communion. *(De Pudicitia*, c. 22, n. 1, 2, 6). — « Il serait pourtant étrange qu'à Rome — où nous verrons que trente ans plus tard on refusait aux confesseurs presque toute qualité pour intervenir dans la réconciliation des *lapsi*, — on leur eût, sous Calliste, reconnu un privilège si considérable. Il faut sans doute ne pas entendre à la rigueur les paroles de Tertullien, et voir seulement, dans le pouvoir en question, la faculté de donner aux pécheurs des lettres de recommandation et de communion qui devaient recevoir la ratification de l'évêque. »

2. La question des *lapsi* et du pouvoir de réconciliation des martyrs se posa avec acuité à l'occasion de la persécution de Dèce (250). Cette persécution provoqua dans l'Eglise d'Afrique de nombreuses et lamentables défections. Vers la fin de l'année 250, la tempête étant un peu apaisée, les *lapsi* des diverses catégories assiégeaient les confesseurs et martyrs, pour obtenir d'eux des billets de communion *(libelli pacis)* qu'ils pussent présenter aux prêtres, afin d'être immédiatement réconciliés avec l'Eglise. Or, parmi les confesseurs, s'il en était d'admirables, il en était aussi d'équivoques et d'imprudents, distribuant sans discrétion les billets de réconciliation, et prétendant se substituer à l'évêque ou du moins lui forcer la main dans la conduite à garder vis-à-vis des apostats.

C'est alors qu'intervint S. Cyprien, qui ne reconnaît aux martyrs qu'un droit : celui de recommander à l'évêque les *lapsi* et de solliciter leur réintégration, mais sans pouvoir l'exiger ni, à plus forte raison, l'opérer eux-mêmes. Encore veut-il que dans leurs *libelli pacis*, ils mentionnent non des groupes de personnes en bloc, mais des personnes distinctes, désignées par leur nom, *et qui aient déjà fait une pénitence à peu près suffisante.*

Ces décisions ne furent pas du goût de tous les intéressés. S. Cyprien dut rappeler qu'il appartient aux évêques de gouverner l'Eglise. En même temps, il écrivit à l'Eglise de Rome, alors privée de pasteur. La réponse du clergé romain, rédigée par Novatien, fut telle que S. Cyprien la désirait. On y déclarait suivre à Rome, à l'égard des *lapsi*, une conduite analogue à celle de l'évêque de Carthage. Aux confesseurs ou martyrs on refusait le droit de réconcilier eux-mêmes les *lapsi :* tout au plus leur permettait-on de solliciter pour eux la paix.

Voilà, en raccourci, les choses exactes contenues dans l'assertion.

Q. — Un prêtre à la messe ne consacre validement que sous une seule espèce. Les uns prétendent qu'il y a quand même sacrifice. Les autres non. 1° Qui a raison ? 2° Ce prêtre est-il tenu à restitution d'honoraires ? (Il s'agit d'erreur involontaire).

R. — Ad I. L'opinion communément admise tient que les deux consécrations sont requises pour qu'il y ait sacrifice. Toutefois, l'opinion contraire, que défend S. Alphonse de Liguori (n. 306), est suffisamment probable.

Ad II. En suivant l'opinion de S. Alphonse, il n'y a probablement pas lieu à restitution. Cf. Noldin-Schmitt, *De Sacramentis*, n. 166 ; *Ami* 1902, p. 830 ; 1908, p. 153 ; 1909, p. 32 ; etc.

Q. — La défense faite aux Supérieurs des collèges d'entendre la confession de leurs inférieurs vise-t-elle seulement les élèves pensionnaires ?

R. — Oui, cette défense vise seulement les élèves pensionnaires, puisque les termes du can. 891 ne défendent au Supérieur que les confessions de « ses élèves qui demeurent avec lui dans la même maison. » Voyez l'*Ami*, 1923. p. 239 ; 1926, p. 363 : vous y trouverez des détails sur ce can. 891 et sur divers cas qui peuvent s'y rapporter.

Ajoutons ici que si les externes peuvent être confessés par le Supérieur, c'est que les graves inconvénients qu'il y a à la confession des pensionnaires n'existent plus dans le cas. Le Saint-Office, dans son décret du 5 juillet 1899 (que nous avons traduit, *Ami* 1923, p. 239), résume ces inconvénients en deux groupes : d'une part, diminution de la liberté de la confession, d'où péril pour l'intégrité, choses qui ne sont pas à craindre pour les externes, puisqu'ils pourront facilement s'adresser à un autre confesseur en dehors du collège ; d'autre part, liberté moindre du Supérieur dans la

[1] Notre réponse s'inspire de M. Tixeront, *Hist. des Dogmes*, t. I, p. 364, 370-373.

direction de la maison. Cette direction c'est la vie intérieure du collège, qui atteint surtout ceux qui habitent continuellement la maison. Le soupçon d'user des connaissances acquises dans la confession, peut exister sans doute en raison de ces confessions des externes, mais à des degrés bien moindres, et si le Supérieur était tenté de montrer plus de bienveillance envers ceux qui se confessent à lui, leur qualité d'externes et leur séjour beaucoup moins stable et permanent dans la maison rendraient ces marques de bienveillance moins apparentes, moins odieuses, et moins nuisibles à la bonne marche de la communauté.

Q. — Est-il vrai de dire que la juridiction fait partie de l'essence du Sacrement de pénitence ? Les Grecs schismatiques donnent-ils validement l'absolution ?

R. — Ad I. Oui, la juridiction est prérequise dans le prêtre pour qu'il puisse conférer validement le Sacrement de pénitence : l'absolution est un acte judiciel, qui exige en celui qui la donne une véritable juridiction sur ceux qui la reçoivent. Par conséquent, le sacrement requiert essentiellement la juridiction dans le prêtre. — Il serait toutefois plus exact de dire que l'absolution, conférée par le prêtre ayant juridiction, est une partie essentielle du Sacrement de pénitence.

Ad II. Sans aucun doute. — Question longuement traitée par l'*Ami* en 1896, p. 1003, et 1899, p. 378.

Q. — L'article de l'*Ami* 1925, p. 249, me fait vous poser la question suivante : Dans un séjour à Londres, en août 1922, voulant profiter de toutes occasions pour entendre de l'anglais, curieux sans doute de me rendre compte des cérémonies du culte anglican, mais voulant surtout me saturer les oreilles de sons anglais, j'ai plusieurs fois assisté, quoique prêtre, aux cérémonies du soir dans la cathédrale de Westminster : chants de psaumes, prières, lectures de la Bible, prédication. Sans doute aurais-je pu rester debout comme les visiteurs surpris par la fermeture des portes, mais j'aurais été trop loin du prédicateur, et très fatigué par cette position. — Je m'asseyais donc au milieu des fidèles, je suivais les psaumes et les chants dans mon livre, même je me croyais obligé par la politesse de ne pas rester debout, seul assistant, ou immobile, au milieu de gens qui se levaient ou se prosternaient au *Gloria Patri,* et j'esquissais de ces gestes timides que font dans nos campagnes nos paysans à l'église...

J'avais bien dans l'idée que ma conduite n'était pas très correcte, mais persuadé que je ne pouvais pas, comme étranger, causer de scandale (les catholiques ne me savaient pas là, et les protestants ne pouvaient qu'être flattés de l'attirance exercée par leur culte), je ne me suis pas inquiété (peut-être à tort) de la moralité de ma conduite.

Du point de vue canonique, cette *communicatio in divinis* ne m'a-t-elle pas fait encourir quelque censure, et ai-je de ce chef quelque chose à faire pour me mettre en règle avec les lois de l'Eglise ?

R. — Il n'y a pas de doute, comme vous l'avez bien compris à nos explications auxquelles vous vous référez, que vous avez communiqué *in sacris* avec des hérétiques contrairement au can. 1258, § 1. Vous étiez de ce fait, au for externe, *suspect d'hérésie,* d'après le can. 2316. Votre Ordinaire aurait pu (et avouez que vous l'auriez bien mérité) vous traiter par les monitions du can. 2315. Il n'a rien su, et n'a rien fait. Réjouissez-vous, et ne péchez plus.

Et voilà une façon, pour un prêtre, d'apprendre l'anglais !

Vous avez de la politesse une notion *peu chrétienne.* Si nos premiers ancêtres l'avaient partagée, il y aurait eu un bien petit nombre de martyrs.

Q. — A la dernière conférence ecclésiastique, plusieurs membres, s'inspirant peut-être de l'usage courant, ont soutenu que le vicaire-économe ne pouvait pas procéder à un mariage dans la paroisse dont il est chargé jusqu'à la nomination du titulaire, sans une délégation pour chaque cas de la part de l'évêque, sous peine de nullité du mariage.

Nous vous demandons :

1° Si la chose est canoniquement exacte ?

2° Si ce vicaire-économe peut déléguer pour un mariage dans la paroisse dont il a la charge momentanément, étant donné qu'il a les droits et devoirs du curé, can. 473 ?

R. — Ad I. *Non, la chose n'est pas exacte.* Le vicaire-économe a juridiction pour faire les mariages. Cela ressort du can. 473 qui déclare que « le vicaire-économe a les mêmes droits et est astreint aux mêmes offices que le curé en ce qui regarde la charge d'âmes. » Ces termes du canon montrent qu'il fait partie de ces vicaires paroissiaux dont le can. 451 § 2 déclare qu'ils sont compris sous le nom de *curé* dans les textes du droit.

Ad II. *Oui,* et pour les raisons indiquées dans la réponse précédente.

Du reste, à une question posée, la Commission d'interprétation, le 20 mai 1923 (cf. *Acta Ap. Sed.* 1924, p. 114, et *Ami* 1924, p. 238), a répondu que le vicaire-économe peut donner à un prêtre déterminé l'autorisation d'assister à un mariage déterminé. Cette déclaration assure évidemment la vérité de notre réponse *ad I,* car le vicaire-économe ne pourrait pas déléguer une juridiction qu'il n'aurait pas.

S'il y a dans la paroisse confiée au vicaire-économe un ou plusieurs vicaires coopérateurs, pour les raisons données *ad I,* le vicaire-économe pourra donner à ce ou à ces vicaires une délégation générale, conformément au can. 1096, § 1.

L'Ordinaire ne peut pas constituer un vicaire-économe sans que celui-ci reçoive de son office même tous ces droits. Si l'Ordinaire se réservait de donner pour chaque mariage une délégation spéciale, le prêtre chargé de desservir la paroisse ne serait pas un vicaire-économe et on ne devrait pas le nommer ainsi. Ceci répondra sans doute à une partie peu claire de votre question, que nous ne comprenons pas, et que par conséquent nous avons supprimée dans votre texte.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 15 decembris 1926.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

25 ANS D'EXPÉRIENCE

LAMPE TITUS

à incandescence par l'essence ou le benzol

UNE MERVEILLE.

Fonctionne SANS LIQUIDE

La Plus PUISSANTE
La Plus
ÉCONOMIQUE
La Plus
BELLE LUMIÈRE

SANS PRESSION
GARANTIE
INEXPLOSIBLE

8 JOURS à l'ESSAI
pour
la Province
à toute personne
qui en fera la demande

CATALOGUE FRANCO

Établissements

TITO-LANDI

38, Boulevard Henri IV
PARIS

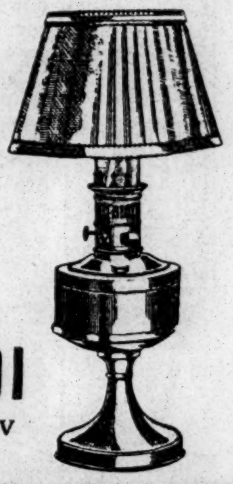

LABORATOIRES BAILLY

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine [illegible]

ANALYSES

Bactériologiques — **Biochimiques** — **Alimentaires**
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.
REACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

La constipation est le commencement de l'intoxication. L'intoxication est le commencement de la maladie. La constipation est toujours très efficacement combattue avec la

SCAVULINE

purgatif - laxatif
qui dégage et assainit l'intestin.

En vente dans toutes les pharmacies :
Frs : 3.5o la boîte,
plus Fr. : o.5o de timbre-taxe.

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES AUX TAUX AVANTAGEUX DES NOUVEAUX TARIFS.

L'augmentation du revenu par la RENTE VIAGÈRE est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

Etes-vous amateur de bon suc réglisse ?
ACHETEZ ALORS UN

PETIT PAIN DE TORTOSA

Véritable suc de Réglisse d'Espagne

A titre d'essai vous pouvez recevoir une boîte de **10** pains contre **3,20** en timbres adressés à la

RÉGLISSERIE DAUPHINOISE VALENCE (Drôme)

en indiquant ce journal.

DEMANDEZ ECHANTILLONS Tulles unis et rideaux brodés tous genres à M. FROGET-MITTON, fabricant à TARARE (Rhône).

BRONCHITES
TOUX
CATARRHES
CHRONIQUES

GOUTTES LIVONIENNES

TROUETTE-PERRET

LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE
ACHETE au maximum de leur valeur toutes [illegible]

AVIS UTILE

Les lecteurs désireux de se rendre compte de l'efficacité des **Grains de Vals**, ce merveilleux laxatif dépuratif, recevront *gratis* et *franco* un échantillon sur demande à l'Administration, 11, rue Bara, PARIS.
Le flacon de 30 grains 3 fr. 40.

VINS DE MESSE, VINS DE TABLE
ET TOUS VINS DE BORDEAUX

Demander références et prix courant à ALBAN SEUVE, propriétaire à MASSUGAS, par Pellegrue (Gironde).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY
Déplacement et devis gratuits sur simple demande.
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER.
Belles References

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Peclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

R. C. Besançon 1.552